MUSÉE RODIN
19 BD DES INVALIDES, 75007 PARIS
TEL 01 44 18 61 10 / FAX 01 44 18 61 30

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

MARCHES PUBLICS
****

OBJET DU MARCHE

Marché n°20-2014

Fourniture et maintenance d'un système de gestion des collections et d'un catalogue public pour le musée Rodin

<u>Personne publique</u> :

Établissement public du musée Rodin
19, boulevard des Invalides
75007 Paris
Tél : 01 44 18 61 10
Fax : 01 44 18 61 30

<u>Retour des offres</u>

Vendredi 12 septembre 2014
A 17h00

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES 2

PRESENTATION DU MARCHE 4

1.1. L'OBJET DU MARCHE 4
1.2. LE CONTEXTE 4
1.2.1. Le musée Rodin 4
1.2.2. L'application actuelle de gestion des collections 4
1.2.3. L'environnement informatique 5
1.2.4. Les utilisateurs de la base « Collection » 5
1.3. LE PROJET DE RE-INFORMATISATION DE LA GESTION DES COLLECTIONS 6
1.3.1. Les objectifs de la mise en œuvre d'un nouveau système de gestion des collections 6
1.3.2. Le périmètre du nouveau système de gestion des collections 6
1.3.3. Les objectifs en terme d'architecture technique 7
1.4. LE CONTENU DU MARCHE 7
1.4.1. Modules à reprendre / à ne pas reprendre 7
1.4.2. Ce qui est dans le marché 8
1.4.3. Ce qui n'est pas dans le marché 9
1.5. LE CALENDRIER DE REALISATION DU MARCHE 9
1.5.1. Phase 1 (version 1) – Mise en œuvre opérationnelle avant décembre 2014. ***Erreur ! Signet non défini.***
1.5.2. Phase 2 (version 2) – Mise en œuvre opérationnelle en juin 2015 ... ***Erreur ! Signet non défini.***
1.6. LE DECOUPAGE DU MARCHE 9

2. DESCRIPTION DES PRESTATIONS DU MARCHE 10

2.1. PRESTATION 1 (FORFAITAIRE) : FOURNITURE, INSTALLATION ET PARAMETRAGE D'UN LOGICIEL DE GESTION DES COLLECTIONS 10
2.2.1. Licences à fournir et à installer 10
2.2.2. Spécifications fonctionnelles 11
2.2.3. Méthodologie de déploiement 11
2.2.4. Paramétrage 11
2.2.5. Autres dispositions 11
2.3. PRESTATION 2 (FORFAITAIRE) : REPRISE DES DONNEES 12
2.3.2. Structuration des données dans la base 4D Collection 13
2.3.3. Périmètre et volumétrie 13
2.3.4. Méthodologie de reprise des données 14
2.3.5. Contrôle qualité de la reprise des données 15
2.4. PRESTATION 3 (FORFAITAIRE) : MAINTENANCE 15
2.6. PRESTATION 5 (SUPPLEMENTAIRE EVENTUELLE OBLIGATOIRE) : HEBERGEMENT 17

3. ANNEXE 1 - SCENARIOS FONCTIONNELS / CADRE DE REPONSE FONCTIONNEL 18

3.1. LES SCENARIOS FONCTIONNELS 18
3.1.1 Scénario 1 : Création d'une notice d'œuvre 18
3.1.2 Scénario 2 : Création d'une demande extérieure de prêt, prêts des œuvres et planification des mouvements. 18

3.1.3 Scénario 3 : Navigation dans le catalogue public *18*
3.2. MODE D'EMPLOI DU CADRE DE REPONSE 19
3.3. GLOSSAIRE 20
3.4. DESCRIPTION DES ŒUVRES 22
3.5. MOUVEMENT DES ŒUVRES 29
3.6. GESTION DES LIENS 35
3.7. GESTION D'UN RECOLEMENT 36
3.8. GESTION DE LA CONSERVATION-RESTAURATION 37
3.9. RECHERCHE PROFESSIONNELLE 38
3.10. RECHERCHE PUBLIQUE 43
3.11. STATISTIQUES, GESTION DES ACCES, ADMINISTRATION 46
Administration, gestion des accès *46*
Éditions et statistiques *47*
3.12. DIVERS 50

4. ANNEXE 2 – LES ZONES DE L'APPLICATION 4D 52

4.1. NUMERO D'INVENTAIRE 52
4.2. AUTRES ZONES 53

3. ANNEXE 3 - LISTE DES ZONES CIBLES 54

3.1. ZONES DE L'INVENTAIRE 54
3.2. ZONES DE L'INVENTAIRE ANCIEN 54
3.3. AUTRES ZONES 55

Présentation du marché

1.1. L'objet du marché

Le présent marché a pour objet la fourniture et la maintenance d'un système de gestion des collections et d'un catalogue public pour le musée Rodin. Il comprend également la reprise des données de l'ancien système et la formation à ce nouveau système.

1.2. Le contexte

1.2.1. Le musée Rodin

Le musée Rodin est un des musées nationaux les plus visités de France avec 750 000 visiteurs par an. Il s'étend sur deux sites, l'hôtel Biron à Paris et la villa des Brillants à Meudon (Hauts-de-Seine). Il a la particularité d'avoir été créé du vivant d'Auguste Rodin en 1916 grâce aux trois donations successives que l'artiste avait faites à l'État, comprenant ses œuvres, ses collections, sa bibliothèque, ses lettres et manuscrits, ainsi que des droits de propriété artistiques y afférents.

De notoriété internationale, l'œuvre de Rodin fait venir de nombreux visiteurs étrangers et le musée prête fréquemment des œuvres en France, comme à l'étranger.

Les collections du musée sont de natures diverses : œuvres graphiques et photographiques, carnets de dessins ou de photographies, peintures, sculptures, textiles, mobilier, médailles, etc. ; certaines œuvres ont été réalisées par l'artiste et d'autres proviennent de sa collection personnelle.

L'accroissement annuel en notices d'œuvres est faible ; les acquisitions sont peu nombreuses.

1.2.2. L'application actuelle de gestion des collections

Depuis 1995, la base de données des collections est gérée par un logiciel développé sous la technologie 4D (http://www.4d.com/fr/solution/solutionsmetiers.html). Elle est alimentée par une dizaine de professionnels du musée. Cette base comprend plus de 51 000 objets répartis dans les domaines de collections suivants : antiques, dessins, gravures, manuscrits, mobilier, peintures, photographies et sculptures. Les informations contenues sont disparates mais la base actuelle permet de documenter les œuvres et de gérer l'historique et le suivi scientifique des collections. En l'état, cette base n'alimente pas automatiquement de catalogue de diffusion des collections, ni le site internet du musée Rodin.

Historique de l'application

Le socle technologique 4D est utilisé au musée Rodin depuis 1995 (d'abord en version monoposte puis en réseau à partir de 2003) pour gérer les données documentaires sur l'œuvre du sculpteur et ses collections, gérer les mouvements d'œuvres, gérer le courrier administratif et la réservation des visites.

En 2002, le musée décide de refondre l'ensemble de ses applications. L'application créée gère principalement les fiches signalétiques de l'ensemble des collections du musée, l'historique et le suivi scientifique de ces collections, mais aussi les tâches administratives liées à ces activités.

Une étude est lancée en mai 2002 afin d'unifier l'ensemble des bases de données utilisées depuis les années 1995 par le musée Rodin, dans le cadre de la gestion de l'information des différents services des collections, des archives, de la bibliothèque et des fonds photographiques.

En 2006, la base « Courriers » est dissociée de la base « Collections » et hébergée sur un serveur dédié.

En 2010, la même scission est opérée sur la base « Réservations » (gérant les réservations des groupes et les plannings des conférenciers). Cette même année la base « Bibliothèque » est exportée sur un logiciel (« *PMB* ») répondant aux standards en vigueur.

En 2011, les manuscrits et correspondances de la base Archives sont stockés sur une version de 4D monoposte.

La volumétrie de la base est la suivante (au 1er septembre 2013) :

Domaines	Notices	Images	Commentaires
Antiques	6 452	2 218	
Dessin	7 338	8 931	numérisations recto / verso
Gravure	1 133	1 611	plusieurs états (pour 1 seule gravure, on a inclus des photos de détails)
Mobilier	256	0	
Peinture	185	83	
Photographie	16 932	14 905	~4000 en HD + 11 000 en basse définition (ancien import de données)
Sculpture	6 765	12 000	
Total	**39 061**	**39 748**	

La base « Collection » actuelle reprend les œuvres inventoriées du musée Rodin.

1.2.3. L'environnement informatique

La plate-forme de développement et d'exploitation logicielle de ces différentes bases est l'outil de développement intégré « 4D ».

La plate-forme d'exploitation matérielle comprend des Mac et des PC.

1.2.4. Les utilisateurs de la base « Collection »

Le nombre d'utilisateurs de la base est de 20 utilisateurs environ (profil « saisie » / éditeur).

Selon sa fonction, l'utilisateur dispose de l'accès à un ou plusieurs modules de la base « Collection ». Les droits d'édition et de modification sont dissociés des droits de lecture pour chacun des modules.

Les principaux profils d'utilisateurs sont les suivants :

- Administrateur documentaire et gestion des utilisateurs :
  - accès à tous les modules et fonctions.
- Personnel scientifique des collections :
  - saisie/modification selon chaque module de collection ;
  - lecture pour tous les modules.
- Service éditorial :
  - lecture pour tous les modules.
- Service de la surveillance :
  - lecture pour tous les modules, notamment pour la localisation des œuvres.
- Autres services du musée :
  - en lecture seule, par défaut.

Actuellement, l'administration fonctionnelle de la base est sous la responsabilité d'une personne, assistée d'un prestataire dans le cadre d'un marché d'assistance à l'administration de la base.

L'administration technique /informatique de l'application est assurée par le responsable du service informatique du musée.

La maintenance logicielle est assurée par un prestataire extérieur.

1.3. Le projet de ré-informatisation de la gestion des collections

1.3.1. Les objectifs de la mise en œuvre d'un nouveau système de gestion des collections

L'objectif du projet est de doter le musée d'un nouveau système de gestion des collections et d'un catalogue afin :

- de diffuser les œuvres du musée sur internet,
- de simplifier la gestion (notamment, la gestion prévisionnelle) des mouvements (internes, sortants, entrants) des œuvres et les chantiers correspondants,
- d'améliorer la documentation des œuvres,
- de rester en conformité avec les dispositions légales établies par le Ministère de la Culture.

Globalement, il s'agit de **moderniser** la solution actuelle.

Les fonctions de gestion souhaitées concernent, en premier lieu, la conformité avec les dispositifs réglementaires auxquels sont soumis les Musées de France, notamment la **tenue de l'inventaire réglementaire**, du **registre des dépôts** et du **récolement décennal**.

D'autre part, l'accroissement annuel en notices d'œuvre est très faible, mais les problématiques liées aux **mouvements d'œuvres** ainsi qu'aux **mesures de conservation** relatives à la disponibilité des œuvres sont un enjeu majeur pour le musée Rodin. En effet, le musée procède à plus de **1500 mouvements d'œuvres par an** (mouvements entrants et sortants, uniquement). Les équipes du musée ont donc besoin d'un outil qui permette d'avoir **une vue d'ensemble sur les collections**, de déterminer **la disponibilité d'une œuvre à une date donnée** (tout comme de planifier les mouvements à court, moyen et long terme) et de **localiser précisément les œuvres**.

L'ergonomie générale de la solution ainsi que l'existence de fonctions agissant sur des **lots d'œuvres** sont deux éléments importants qui seront appréciés au moment du choix de la solution.

Concernant la documentation des œuvres, un travail de paramétrage devra permettre **d'adapter les formulaires de saisie** aux spécificités du musée (décrites ci-dessous).

1.3.2. Le périmètre du nouveau système de gestion des collections

Le périmètre de la future application comprend :

- l'inventaire et la description des œuvres,
- la gestion des acquisitions (telle que l'application le proposera, sans spécifications particulières de la part du musée Rodin),
- la gestion des demandes de prêts, de dépôts d'œuvres,
- la gestion des mouvements et les préconisations d'emballage et de transport (déplacements sur un même site, entre les deux sites du musée, prêt pour exposition, pour restauration, pour prise de vues, pour stockage en entrepôt, emprunts à l'extérieur, etc.),
- le récolement des œuvres,
- la gestion de la conservation-restauration,
- la recherche dans le catalogue des œuvres,
- les statistiques, la gestion des accès, l'administration,
- la gestion d'un certain nombre d'interfaces (liens avec les photos, liens avec le logiciel de gestion de la bibliothèque PMB).

En revanche, ne fait pas partie du futur système de gestion des collections la gestion commerciale des photos des œuvres : ces photos doivent être accessibles depuis le système de gestion des collections, mais elles sont stockées à l'extérieur de l'application.

1.3.3. Les objectifs en terme d'architecture technique

Les principales attentes en termes d'architecture technique sont les suivantes :

- l'application devra être une application Web,
- l'accent sera mis sur l'ergonomie de l'application et sa simplicité d'utilisation,
- les utilisateurs doivent pouvoir travailler sur PC ou sur Mac,
- les utilisateurs doivent pouvoir travailler sur site ou en itinérance (l'utilisation d'une solution du type OpenVPN, fournie et maintenue par le musée Rodin, est envisageable),
- l'application devra s'intégrer à l'architecture du système d'information et dans le réseau du musée Rodin.

Il appartient aux soumissionnaires de préciser quelle est la solution préconisée pour la consultation du catalogue des œuvres depuis le site Web du musée Rodin :

- lien vers un module de consultation Web pris en charge par la nouvelle application,
- consultation assurée par les fonctions de recherche du site Web,
- ou autre.

L'intégration de la recherche dans le site Web (CMS Drupal) fait partie des prestations du présent marché, ainsi que l'habillage aux couleurs du site web du musée : a minima, respect des couleurs et du logo, feuille de style du site web actuel du musée Rodin. La recherche sera limitée au périmètre des œuvres publiées de la base de gestion des collections.

Un mécanisme (API ?) sera fourni et documenté pour envisager, dans le futur, l'implémentation de la BDD des collections dans une unique recherche fédérée (exemple : site web + bibliothèque + **Collections** + Archives + Photos), à facettes, pour l'ensemble du site Web (Drupal), où les collections seront une facette de la recherche. Ce point sera développé ultérieurement en interne ou par le prestataire en charge du développement du site Web du musée Rodin.

La nouvelle application devra fonctionner avec les navigateurs Firefox 25 ou supérieur, IE 10 ou supérieur, Chrome. Elle devra donc s'appuyer sur le standard html 5.

Les candidats devront fournir toutes les spécifications techniques attendues des postes de travail pour l'accès à leur solution et pour son bon fonctionnement (disponibilité de l'application et performances).

1.4. Le contenu du marché

Ce paragraphe décrit le périmètre fonctionnel, module par module, en reprenant la liste des modules actuellement présents dans l'outil 4D de gestion des collections.

1.4.1. Modules à reprendre / à ne pas reprendre

Doivent être repris :

Base documentaire œuvres sous « 4D Collections »

- Par domaines :

- Module Antiques
- Module Dessins
- Module Gravures
- Module Mobilier
- Module Peintures
- Module Photographies
- Module Sculptures

- Module Bronzes [1] (version 2 – cf. 1.5)
- Module Manuscrits (la partie « correspondances », lettre d'Auguste Rodin, avec un numéro d'inventaire commençant par « L », soit 180 éléments) [2]

- Par grandes familles fonctionnelles :

- Module Expositions, Dépôts, Mouvements
- Module Récolement

Base documentaire œuvres sous Excel

- Module moules (1 fichier Excel à importer – cf. Annexe : CCTP_Annexe_Liste_Moules.xls)

Ne doivent pas être repris (mais il faut **reprendre les liens avec ses modules**) :

Gestion des fonds photographiques (4D)

- Module Service photographique (liens vers les fichiers images, à reprendre[3])
- Module Images documentaires (liens vers les fichiers images, à reprendre[4])

Le premier module gère des photographies commerciales de haute qualité, le second module gère des images documentaires qui sont des images « techniques », de moindre qualité.

Bibliothèque (logiciel PMB) (URLs pointant sur des notices PMB, à reprendre[5])

- Module Livre
- Module Périodique
- Module Ouvrage externe

Ne doivent pas être repris (hors périmètre du présent marché) :

Archives

- Module chercheurs.
- Module Presse.

1.4.2. Ce qui est dans le marché

- la fourniture et l'installation des logiciels nécessaires à la mise en œuvre de l'application,
- la documentation complète du projet (produits, mise en œuvre, procédures, paramétrage, utilisation, etc.),
- les prestations de mise en œuvre de l'application,
- l'intégration dans le site Web,
- les prestations de reprise de données,
- les prestations de paramétrage,
- les prestations de préparation des recettes, de VA et de VSR,
- les prestations de formation,
- la mise en œuvre d'au minimum une année de garantie,
- les prestations de maintenance (préventive, corrective, évolutive et en condition opérationnelle),
- la prestation d'hébergement de la solution, le cas échéant.

---

[1] Le module « Bronzes » a été construit sur la même structure que les autres modules mais a la particularité de gérer des informations « commerciales », liées à la vente de bronzes (comme le prix et le nom des acheteurs). Ces informations revêtent un caractère hautement confidentiel et leur accès n'est réservé qu'à une poignée de personnes du musée.

[2] En revanche, la partie des correspondances qui est sur la base « 4D Archives », en monoposte, n'entre pas dans le périmètre de ce marché.

[3] Charge au musée Rodin de s'assurer du lien entre un ID de la base de données actuelle et le fichier image, et de communiquer cette information au titulaire sous la forme d'un fichier à plat, au format texte.

[4] Cf. note (3) ci-dessus

[5] Les URLs en question devront être cliquables dans la future solution de gestion des collections.

1.4.3. Ce qui n'est pas dans le marché

La fourniture de tout élément matériel :

- la fourniture des matériels centraux (serveurs),
- la fourniture des matériels périphériques (postes clients, imprimantes, etc.),
- la fourniture des matériels réseaux.

1.5. Le découpage du marché

Le découpage du marché est le suivant :

Prestation 1	Fourniture, installation et paramétrage d'un système de gestion des collections et de son catalogue public
Prestation 2	Reprise des données
Prestation 3	Maintenance (préventive, corrective, évolutive et en condition opérationnelle)
Prestation 4	Formation
Prestation 5	Hébergement

Les prestations sont décrites ci-après.

Le calendrier prévisionnel de l'exécution des prestations est présenté dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières valant Acte d'Engagement (C.C.A.P.-A.E.).

2. Description des prestations du marché

2.1. Prestation 1 : Fourniture, installation et paramétrage d'un logiciel de gestion des collections et de son catalogue public

2.2.1. Licences à fournir et à installer

Mise en œuvre d'une plateforme de production

Le titulaire a la responsabilité de mettre en place une plateforme de production.

Les logiciels proposés devront être compatibles avec l'architecture définie (cf. schéma du contexte informatique du musée ci-dessous). Il ne sera accepté ni protocole réseau, ni système d'exploitation, ni gestionnaire de réseau qui viendraient remettre en cause cette architecture.

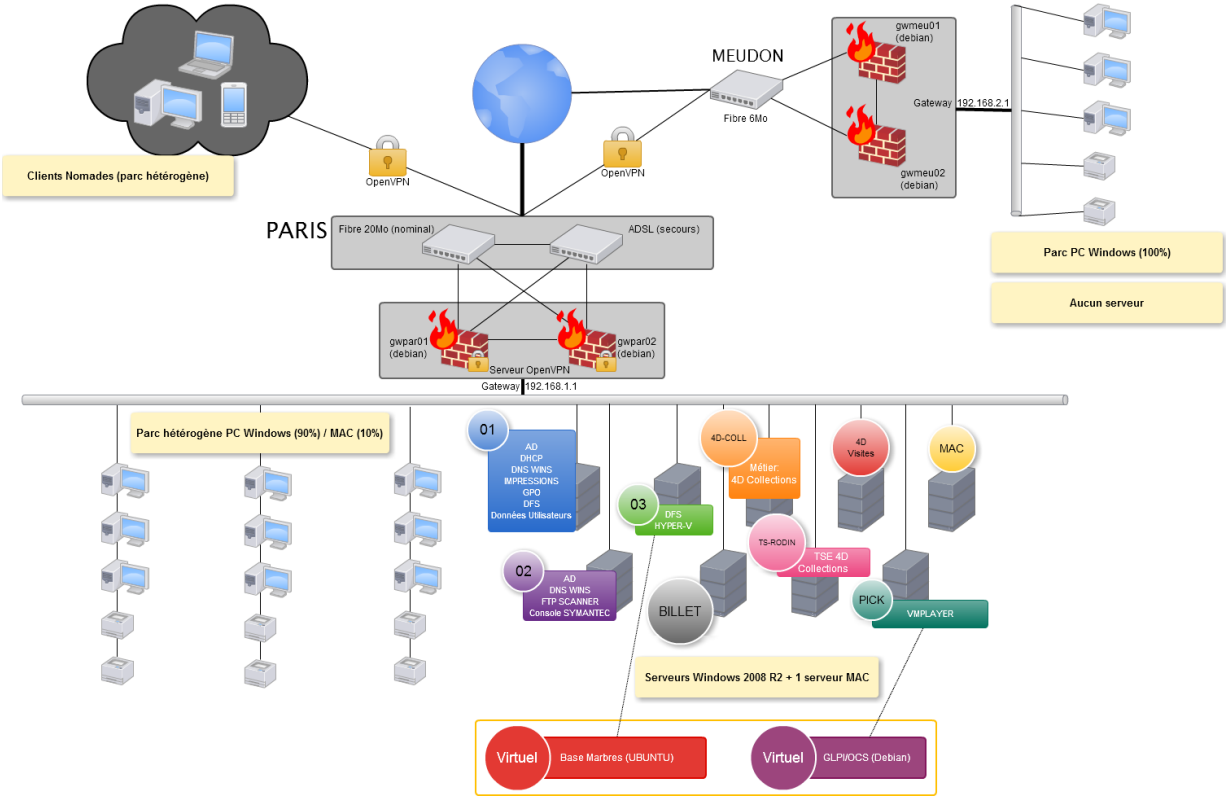

Le fournisseur fournira et installera le nombre de licences nécessaires pour le fonctionnement du système de gestion des collections, sachant que l'on peut avoir jusqu'à 20 utilisateurs **au maximum** en période de pointe et que les périodes de formation concerneront 5 à 6 utilisateurs simultanés (dans l'environnement de formation décrit plus loin).

La future consultation Web de la base des collections est, quant à elle, difficile à évaluer, mais nous constatons rarement un dépassement de 10 visiteurs simultanés sur le site actuel, sur une période glissante de 1 min (source : Google Analytics), ou de 20 sessions simultanées (utilisateurs actifs sur le site) – ce chiffre incluant la consultation par le personnel du musée.

2.2.2. Spécifications fonctionnelles

Les modules fonctionnels à fournir sont tous ceux qui sont nécessaires au fonctionnement opérationnel du système de gestion des collections[6] et notamment (liste non exhaustive) pour :

- l'inventaire et la description des œuvres,
- la gestion des mouvements (déplacements au sein du musée, notamment entre Paris et Meudon, prêt pour exposition, emprunts, etc.),
- la gestion de la conservation-restauration,
- la recherche dans le catalogue des œuvres,
- la gestion d'un certain nombre d'interfaces (liens avec les photos et les dossiers, lien avec le logiciel de gestion de la bibliothèque PMB),
- la gestion du récolement[7].

2.2.3. Méthodologie de déploiement

Mise en œuvre d'une plateforme d'intégration, de test et de formation

Le titulaire a la responsabilité de mettre en place une plateforme d'intégration / test / formation.

Cette plateforme servira à la fois à l'installation des applications, à la réalisation et aux tests du paramétrage des applications, à la vérification de la qualité de la reprise des données et à la formation de l'équipe-projet.

Les postes de travail seront des postes bureautiques classiques sous Windows 7 Pro (64 bits).

2.2.4. Paramétrage

Il appartient au titulaire de réaliser le paramétrage de la nouvelle application sur l'environnement de production. La plateforme d'intégration reprendra ce paramétrage à l'identique et devra rester synchrone avec la plateforme de production sur ce point.

Ce paramétrage sera préparé avec l'équipe du musée : un « cahier des charges de paramétrage » (à créer lors de l'exécution de ce marché) permettra de définir conjointement le paramétrage de l'application pour répondre aux besoins du musée Rodin.

2.2.5. Autres dispositions

✓ **Fonctions d'administration**

Ces fonctions sont décrites dans le cadre de réponse en annexe.

Le système fourni doit permettre d'identifier une fonction d'administrateur de l'application et une fonction d'administrateur du système. Chacune de ces deux fonctions doit être connue du système et son responsable identifié.

En particulier, l'administrateur du système et l'administrateur de la base doivent pouvoir gérer les droits et habilitations des différents utilisateurs.

Le titulaire fournira à l'administrateur un dossier d'exploitation qui comprendra :

- le schéma des structures de données,
- la description de la répartition physique des données,
- les procédures de démarrage et de fin des travaux,
- les procédures de sauvegarde,

[6] A noter que la fonctionnalité de consultation pour le public présentera un coût fixe et indépendant du nombre d'internautes consultant le site à un instant « t ».

[7] Pas de récolement déporté, mais uniquement en ligne.

- les procédures de reprise en cas d'incident ainsi que celles de restauration des fichiers ou des bases de données,
- les procédures utiles pour une exploitation fiable et régulière.

L'application mise en place devra comprendre un outil de paramétrage, des fonctions d'éditions et de statistiques.

La fourniture des outils d'administration fait partie du présent marché.

✓ **Documentation**

Le fournisseur fera figurer dans sa proposition la liste de la documentation (dans une version numérique) fournie avec le système de gestion des collections.

Les documentations obligatoires sont les suivantes :

- manuel d'utilisation des différents modules (y compris la génération des différents rapports / exports)
- manuel d'administration de la solution (côté métier)
  dont manuel de paramétrage du système de gestion des collections,
- manuel d'administration / d'exploitation de la solution (côté technique / informatique)
  dont procédure de sauvegarde du système.

Cette documentation, et plus généralement toute l'application, doit être en langue française.

✓ **Installation**

L'installation de la solution est à la charge du titulaire, qui indiquera le coût de cette installation et de cette mise en service dans son offre financière, ainsi que les différentes prestations qui la composent.

Cette installation devra se faire en coordination avec les services du musée Rodin et dans le respect des conditions d'accès aux locaux où seront installés les équipements. L'installation de la solution sur le serveur de production et donc la prestation sera réalisée à distance sur les serveurs de l'hébergeur retenu.

Une fois que les opérations de paramétrage, de migration et de formation auront été terminées, le titulaire procédera au déploiement général du système et au basculement des données migrées.

2.3. Prestation 2 : Reprise des données

La reprise concerne les modules 4D suivantes :

Base documentaire œuvres sous « 4D Collections » :

Les différents domaines (adoptant une structure quasiment identique) :

- Module Antiques
- Module Dessin
- Module Gravure
- Module Mobilier
- Module Peinture
- Module Photographie
- Module Sculpture
- Module Bronzes
- Module Manuscrits

Les modules représentant de grandes fonctions :

- Module Expositions, Dépôts, Mouvements
- Module Récolement

Un fichier Excel :

- Module moules *(1 fichier Excel à importer – cf. Annexe : CCTP_Annexe_Liste_Moules.xls)*

Par ailleurs, les liens avec les notices PMB et avec les photos sont à conserver (cf. ci-dessous 2.3.3).

Pour une bonne évaluation de la reprise des données, l'annexe « CCTP_Annexe_Reprise de données » contient les informations sur la structure de la base. Le document « CCTP_Annexe_Reprise de données_introduction » apporte quelques clefs de lecture de ces éléments.

2.3.2. Structuration des données dans la base 4D Collection

La base 4D « Collections » est issue de la fusion de plusieurs bases, chacune d'entre elles offrant des particularités liées au domaine et à la méthode de travail.

La base est construite à partir de plusieurs modules dont le tableau ci-dessus montre les disparités entre les domaines de collection :

Domaine	**Signal.1 (description)**	**Signal.2 (œuvres liées)**	**Signal.3 (antiques)**	**Description**	**Genèse**	**Acq. / constat**	**Mouvements**	**Biblio**	**Photos**	**Objets liés**	**Index**	**Récolement**
Antique	X	X		X		X	X	X	X	X		X
Dessin	X	X		X		X	X	X	X	X		X
Gravure	X	X		X		X	X	X	X	X		X
Mobilier	X	X		X		X	X	X	X	X		X
Peinture	X	X		X		X	X	X	X	X		X
Photographie	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X
Sculpture	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X

Chaque colonne représente un onglet.

Les onglets signalétiques 1, 2 et 3 correspondent à plusieurs champs de description de l'œuvre.

NOTE : Le musée Rodin ne souhaite pas conserver cette structuration de l'information dans de nombreux formulaires et cette répartition en onglets, mais il s'agit bien là de la description de l'existant (4D) et des éléments (données) à reprendre. L'ergonomie générale devra être simple et efficace, allant droit à l'essentiel (si possible les champs vides ne seront pas affichés lors d'une consultation d'une notice, par exemple).

Chaque domaine dispose d'un formulaire de saisie.

Les annexes 2 et 3 décrivent sommairement la structure d'un certain nombre de zones de l'application actuelle.

2.3.3. Périmètre et volumétrie

Le périmètre concerné est exclusivement celui des zones de la base 4D « Collections ». L'objectif est donc de constituer le catalogue dans la nouvelle application. On trouvera en annexe 2 les zones actuellement gérées dans 4D et en annexe 3 les « zones cibles ».

Le titulaire devra rétablir les liens :

- avec PMB, soit les données devant être « réinjectées » dans les notices des œuvres (le lien est fait par le numéro d'inventaire), soit le lien permettra d'afficher des données issues de PMB ;
- avec les photos, le lien étant également fait par le **numéro d'inventaire** ; la volumétrie est la suivante :
  - Service photo (photos commerciales) : plus de 27 000 items (pas toujours liés à une œuvre)
  - Images documentaires (photos techniques) : plus de 14 000 items (toujours liés à une œuvre)

2.3.4. Méthodologie de reprise des données

Il appartiendra au titulaire :

- de réaliser une « étude de migration »,
- d'extraire les données, avec l'aide du service informatique du musée, afin de les obtenir dans un format exploitable pour la reprise,
- de réaliser le « mapping » (correspondance entre la source et la destination) des fichiers qui seront migrés,
- de rétablir les liens avec les données de PMB et avec les photos.

Le déroulement attendu de la reprise des données est le suivant :

- Le **musée Rodin** fournira les données extraites de « 4D Collections » avec l'aide de l'éditeur de la solution actuelle (ci-après nommé « prestataire 4D »).
- Le **titulaire** élaborera le cahier des charges techniques (ou spécifications) de la reprise de données, incluant une proposition de « mapping », ceci en collaboration avec le musée Rodin.
- Le **titulaire** proposera au moins deux jeux d'essais sur une base de test : préparation des programmes de migration et tests. La base « 4D Collections » sera alors toujours en production.
- Le **titulaire** exécutera une simulation du basculement de la base « 4D Collections » vers la base d'intégration de la nouvelle solution, ceci afin de vérifier l'intégrité des données et le bon fonctionnement du système après l'opération. Une méthode et un planning seront proposés avant le lancement de cette phase.
- Le **musée Rodin** validera la migration.
- Le **musée Rodin** cessera la saisie sur l'ancien système « 4D Collections ».
- Le **titulaire** exécutera la migration des données sur la base définitive en limitant au maximum la période d'interruption de service de l'application. Un temps acceptable moyen pour l'interruption serait idéalement d'une journée.

En parallèle, le titulaire dispensera les formations nécessaires au personnel du musée Rodin afin que ceux-ci soient opérationnels au moment de la bascule.

L'opération de « basculement » sera effectuée par le titulaire.

A l'issue du basculement, le titulaire communiquera le nombre d'enregistrements importés dans la base de données, sous la forme d'un rapport suffisamment détaillé (« log » d'importation). Il revient également au titulaire de transmettre un rapport signalant les erreurs d'importation[8].

[8] L'ancienne base de données 4D pourra être maintenue en consultation seule afin de s'assurer de la bonne reprise des données

2.3.5. Contrôle qualité de la reprise des données

Le titulaire devra mettre en place son propre contrôle-qualité des opérations de migration aux différents stades de celles-ci (jeux d'essai et simulations). Les dispositions mises en œuvre doivent être décrites dans l'offre des soumissionnaires.

2.4. Prestation 3 : Maintenance

Les prestations objet du présent marché font l'objet d'une garantie minimale d'un an à compter de la date de notification de la décision de réception des prestations 1 et 2, sauf stipulation contraire plus favorable pour le pouvoir adjudicateur dans l'offre dub débutera une période de garantie d'un an, sauf proposition plus favorable du titulaire(cf. article 6.7 du Cahier des Clauses Administratives Particulières valant Acte d'Engagement).

A l'issue de la période de garantie, débutera ensuite l'exécution des prestations de maintenance.

Les prestations de maintenance sont ainsi décomposées :

- maintenance préventive ;
- maintenance corrective ;
- maintenance évolutive
- maintenance en condition opérationnelle.

- **Maintenance préventive** : audit, au moins une fois par an, d'un technicien dont la mission sera de dresser un bilan technique de la solution installée et de prodiguer, à la suite de cette prestation, tout conseil utile pour maintenir le site dans un état de fonctionnement optimal, tel que défini dans le présent CCTP. Un rapport écrit sera fourni après chaque bilan technique et les actions à mener seront à la charge du titulaire.

- **Maintenance corrective** : assistance téléphonique, télémaintenance (sous réserve d'une autorisation d'accès à distance) et, en cas d'indisponibilité de l'application, intervention (dans un délai de 4 heures ouvrables maximum) sur l'ensemble des logiciels, y compris les logiciels de base.

Toute anomalie dans le fonctionnement du système, qu'elle soit imputable à une défectuosité logicielle, à une mauvaise manipulation ou à un mauvais paramétrage, devra être diagnostiquée et corrigée dans les plus brefs délais, soit par l'installation d'une version corrective non régressive, soit par intervention sur site ou par télémaintenance. Si une correction ne peut être apportée dans les délais souhaités, une solution de contournement viable devra être mise en place afin de maintenir un service public minimum.

Les anomalies majeures (bloquantes) seront distinguées des anomalies mineures (non bloquantes). A noter toutefois que l'accumulation de certaines anomalies mineures peut rendre le logiciel inexploitable, conduisant à classer l'anomalie ou l'ensemble de ces anomalies en « majeure ». La définition des anomalies mineures, majeures et critiques est précisée à l'article 5.7.2) du Cahier des Clauses Administratives Particulières valant Acte d'Engagement.

- **Maintenance évolutive** : fourniture et installation à titre gratuit des *patchs*, des *releases* et des nouvelles versions. La mise en place de *patchs*, *releases* et nouvelles versions doit se faire sans perte des paramétrages et développements antérieurs (contrôle de non régression).

La maintenance doit inclure la fourniture des nouvelles versions par le titulaire. Le titulaire livrera également la documentation correspondante en langue française. La maintenance devra s'appliquer à toutes les versions en usage, si ce n'est pas le cas, le titulaire devra indiquer les conditions qui excluent la maintenance sur une version.

Le titulaire ne pourra pas imposer le passage à une version en cas d'évolutions majeures du logiciel (changement de technologie, par exemple).

- **Maintenance en condition opérationnelle (MCO)** : poursuite du fonctionnement de l'application, sans dégradation, en cas de changement du contexte technologique (exemple : les « browsers » se mettent à jour très fréquemment, il faudra donc être vigilant sur ce point).

Les candidats doivent présenter dans leur offre un modèle de contrat de maintenance type, précisant notamment :

- les délais d'intervention sur site et par télémaintenance (des possibilités de télémaintenance sont souhaitées ; les candidats indiqueront les procédures proposées à cet effet : protocoles techniques et modalités organisationnelles),

- le(s) niveau(x) de service proposé(s) (visites régulières sur site, prestations de migration, etc.),

- la fréquence de sortie des nouvelles versions et les conditions de leur installation,

- les services d'assistance téléphonique (hotline) : la structure de l'assistance téléphonique mise en place (jours d'ouverture de l'assistance, jours et plages horaires d'intervention, nombre de techniciens, etc.), les procédures à suivre pour le signalement d'un problème et les outils mis en œuvre,

- le coût forfaitaire annuel et trimestriel de maintenance et les modalités de calcul de ce coût,

- le nombre d'interventions préventives par an.

La maintenance devra s'exercer du lundi au vendredi, entre 9 h et 18 h.

Les délais d'intervention et de résolution pour tout problème rencontré sont indiqués à l'article 5.7.2) du Cahier des Clauses Administratives Particulières valant Acte d'Engagement.

Il est précisé que le taux d'indisponibilité du système lié à des anomalies majeures (bloquantes) pour les prestations 1 et 2, mais aussi pour l'hébergement, ne devra pas dépasser 0,5% du temps (soit 24h par an, en temps cumulé : le durée des différentes indisponibilités est additionnée sur la durée de la garantie, puis de la maintenance annuelle pour obtenir le temps cumulé – le temps cumulé est ramené à 0 à chaque nouvelle période de maintenance). Au-delà, des pénalités seront applicables, tel que décrit dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières valant Acte d'Engagement (article 5.4.2)).

2.5. Prestation 4 : Formation

Le titulaire doit assurer un transfert de compétences à plusieurs niveaux :

- Le niveau administration : l'objectif est de permettre l'installation complète de l'application sur les serveurs cible par les équipes techniques du musée ; cette formation concerne la réalisation du paramétrage, le suivi de la reprise des données, les processus d'installation des applications, l'administration des applications.
- Le niveau formateur : l'objectif est de donner à un formateur une compétence suffisante pour pouvoir animer des sessions destinées à de futurs utilisateurs finaux sur l'ensemble des modules fonctionnels de l'application.
- Le niveau utilisateurs finaux : deux types de sessions sont prévus, reflétant deux ensembles fonctionnels : une session « Inventaire – description des œuvres » et une session « Gestion des mouvements.

Le titulaire fournira les supports matériels ou logiciels.

Les prestations de formation, qui feront l'objet de bons de commande, pourront être commandées tout au long de l'année. D'après le calendrier prévisionnel de l'exécution des prestations (présenté à l'article 6.3 du Cahier des Clauses Administratives Particulières valant Acte d'Engagement), deux (2) jours de formation « Administrateur technique » se dérouleront en janvier 2015 et deux (2) jours de formation « Administrateur métier » en février 2015.

2.6. Prestation 5 : Hébergement

Le nouveau système de gestion des collections sera de préférence hébergé chez un tiers hébergeur. Toutefois, dans ses préconisations techniques pour l'hébergement de la solution, le candidat envisagera la possibilité pour le musée de l'installer sur le même serveur que le site web du musée. A titre d'information, le site Web du musée est actuellement hébergé chez OVH (CMS Drupal) [9] et ce même serveur pourrait être également utilisé à cette fin, sous réserve cependant de la bonne sécurité et de la confidentialité des données.

Dans tous les cas, la solution retenue doit prendre en compte les contraintes techniques de la mise en œuvre du portail public de consultation du catalogue en ligne.

Hébergement de la plateforme de production :
Concernant la plateforme de production, dans la mesure du possible, celle-ci ne sera pas hébergée dans les locaux du musée Rodin.

Elle pourra être hébergée chez OVH, sur le serveur hébergeant actuellement le site Web du musée Rodin, par exemple, ou sur tout autre serveur répondant aux préconisations du titulaire.

Hébergement de la plateforme d'intégration, de test et de formation :
Cette plateforme pourra être hébergée au musée Rodin, chez le titulaire ou chez l'hébergeur de la plateforme de production, sans frais d'hébergement supplémentaire.

Si l'hébergement de cette plateforme est effectué au musée Rodin, le serveur pourra au choix fonctionner sous Windows 2008 R2, Debian 7 ou Ubuntu 12.04.2.LTS (liste fournie à titre indicatif).

Une machine virtuelle pourra être envisagée pour cette plateforme.

[9] Le serveur hébergeant actuellement le site web du musée est : Debian 6.0 oldstable (Squeeze), offre MG Hybrid 2010 reloaded (2 CPU SP Intel « i5504 » en Xeon, 8 cœurs en tout (2x4 cœurs) et 8 threads, 24Go de RAM, 2x1.5To et 2x80Go en SDD, connexion réseau 1Gbps).

3. Annexe 1 - Scénarios fonctionnels / Cadre de réponse fonctionnel

Les spécifications fonctionnelles détaillées sont organisées en tableaux, regroupés par scénarios fonctionnels : description des œuvres, mouvement des œuvres, déplacement d'une œuvre, gestion des « œuvres liées », gestion d'un récolement, gestion de la conservation-réservation, recherche par le public.

3.1. Les scénarios fonctionnels

Chaque scénario fonctionnel décrit un processus de travail qui devra – outre le remplissage de ce cadre de réponse – faire l'objet d'une démonstration sous la forme d'une vidéographie, telle que prévue au Règlement de Consultation (cf. « CCTP_Annexe_Scenarii.docx »).

3.1.1 Scénario 1 : Création d'une notice d'œuvre

Ce scénario consiste à créer la notice d'un carnet de dessins et d'y lier les notices des dessins eux-mêmes sur le modèle d'un ensemble complexe. Les démonstrations devront permettre de comprendre la nature des liens entre la notice principale et les dessins. D'autres liens de natures différentes devront être établis, entre un dessin et une sculpture par exemple, pour documenter ces œuvres par d'autres œuvres « en rapport ». La notice d'un des dessins sera créée pendant la démonstration et renseignée conformément aux règles auxquelles sont soumis les Musées de France. Une autorité auteur ou artiste sera également créée pendant la démonstration. La navigation entre tous ces objets doit être présentée dans l'application de gestion.

3.1.2 Scénario 2 : Création d'une demande extérieure de prêt, prêts des œuvres et planification des mouvements.

Ce scénario consiste à traiter toutes les étapes qui aboutissent aux prêts d'œuvres à d'autres musées. Il comprend dans un premier temps la création d'une fiche de demande de prêt qui permet à la commission des prêts de formuler un avis sur le prêt de chaque œuvre demandée. Il consiste ensuite à renseigner les informations sur l'exposition puis à créer et donc planifier les mouvements des œuvres. Le prêt des œuvres est alors assuré, de même que les conditions d'emballage, de transport, de convoiement, etc. L'exposition est ensuite demandée par un autre musée mais elle ne comprend qu'une partie des œuvres de la première exposition.

3.1.3 Scénario 3 : Navigation dans le catalogue public

Ce scénario consiste à naviguer dans les œuvres du catalogue public d'une base test. :

- recherche simple et avancée
- recherche à facettes, tri à facettes
- navigation sans recherche par les vocabulaires et autres possibilités pour faire découvrir les collections
- fonctions générales et utilisateur identifié (panier, impression, etc.)

3.2. Mode d'emploi du cadre de réponse

Les 6 premières colonnes ont été remplies par le musée Rodin et ne doivent en aucun cas être modifiées :

La première colonne numérote la fonctionnalité.
La deuxième colonne caractérise brièvement la fonction.
La troisième colonne décrit la fonction.
Les 3 colonnes suivantes indiquent quelle est l'importance de la fonction pour le musée Rodin :

- Obl = Obligatoire : le musée Rodin considère que la non-réponse à une fonction obligatoire peut valoir élimination du candidat.
- Imp = Important : les fonctions considérées comme « importantes » sont celles qui permettront de départager les candidats.
- Souh. = Souhaitable

Les 4 colonnes suivantes (en gris clair) doivent être obligatoirement remplies par les soumissionnaires (une absence totale de réponse équivaudra à un « NON ») :

- La première colonne « OUI » indique que la fonctionnalité est présente, disponible et fonctionnelle dans l'application et qu'elle est comprise dans l'offre du soumissionnaire.
- La deuxième colonne « NON » indique que la fonctionnalité n'est pas présente dans l'application.
- La troisième colonne « DEV » indique que la fonctionnalité sera développée et que le coût de ce développement est compris dans l'offre du soumissionnaire.
- La quatrième colonne « COM » renvoie à un commentaire que le soumissionnaire souhaite éventuellement faire et qu'il fournit en complément du cadre de réponse (indiquer le numéro du commentaire).

3.3. Glossaire

Autorité - « Autorité » désigne une table ou un fichier qui peut comporter plusieurs champs (terme à utiliser, explicitation de ce terme, renvoi, termes rejetés, date de naissance et de décès en cas d'auteur…) ; une autorité ne peut être modifiée que par un administrateur, ou une personne ayant les droits correspondants.

Thesaurus - « Thesaurus » désigne une liste de termes donnant des relations hiérarchiques, sémantiques, de synonymie, etc. ; un terme du thésaurus ne peut être modifié que par un administrateur, ou une personne ayant les droits correspondants.

Table – Une table est une liste simple de termes devant être utilisés ; elle ne comprend ni relations hiérarchiques, ni relation sémantiques, ni liens.

Déplacement – On appelle déplacement les mouvements internes d'une œuvre (y compris entre les sites de Paris et de Meudon). Cf. « Mouvement interne » plus bas.

Exposition / Exposition « Dossier » - Toute œuvre peut faire l'objet d'une présentation dans les collections permanentes, dans une exposition organisée par le musée Rodin sur l'un de ses sites, ou dans un autre lieu que le musée Rodin. Une œuvre peut également être présentée au public suite à une acquisition, un chantier de restauration (on parle alors d'exposition « dossier »).

NB :

Les expositions temporaires organisées par le musée Rodin au musée Rodin sont de trois types :

- *Les présentations temporaires d'œuvres dans le cadre d'une acquisition, un chantier de collections, un chantier de restauration, d'une inauguration, etc. ;*
- *Les expositions comprenant nos collections avec ou sans prêts externes (emprunts fait à d'autres musées/entités) ;*
- *Les expositions comprenant uniquement des œuvres appartenant à d'autres collections ou à des artistes vivants.*

Evénement - Un événement concerne une présentation au sein du musée Rodin, tout comme les tournages etc. qui nécessitent des déplacements d'œuvre.

Mouvement - On appelle mouvement le déplacement d'une œuvre, induisant des moyens humains, techniques et des préconisations de manutention et d'emballage particulier en vue de son transfert sur un temps donné, d'un lieu à un autre. On distingue trois types de mouvements : le mouvement interne, le mouvement sortant, le mouvement entrant.

Mouvement entrant / Prêt entrant – On distingue deux types de mouvements entrants. Le mouvement entrant d'une œuvre ou un groupe d'œuvres appartenant au musée Rodin et celui d'œuvre(s) n'appartenant pas au musée Rodin pour présentation au public dans le cadre d'une exposition temporaire.
Les œuvres n'appartenant pas au musée Rodin font l'objet d'une procédure de demande de prêt (ou emprunt) dans le cadre des expositions du musée Rodin, sur l'un de ses sites ; les œuvres appartenant aux collections du musée Rodin font l'objet d'une procédure de validation pour exposition.

Mouvement externe - un mouvement externe est le déplacement d'une œuvre ou d'un groupe d'œuvres au départ du ou des sites d'un établissement vers un lieu tiers, pour stockage (entrepôt), restauration, etc.

Mouvement interne - Un mouvement interne est le déplacement d'une œuvre ou d'un groupe d'œuvres sur un même site ou entre les sites du musée Rodin (de réserve à réserve, de bâtiment à bâtiment, de salle d'exposition à une réserve, et inversement).

Mouvement sortant / Prêt sortant – Un mouvement sortant correspond à un prêt d'une œuvre (ou d'œuvres) appartenant aux collections du musée Rodin pour une autre institution, dans le cadre d'une exposition temporaire, d'un prêt en échange, d'un dépôt.

Localisation actuelle - La localisation de l'œuvre à l'instant « t », à savoir : pays / ville / institution / emplacement au sein de l'institution en question ;

3.4. Description des œuvres

Numéro	Fonction	Remarques – Questions	Obl.	Imp.	Souh.	OUI	NON	DEV	COM
	Inventaires et dépôts								
	Registre d'inventaire								
I1	Habilitation	L'accès à la saisie dans l'inventaire est soumis à une habilitation spécifique.	X						
I2	Paramétrage	Le module d'inventaire est pré-paramétré ; seul l'administrateur peut modifier le paramétrage.	X						
I3	Statut de notice d'inventaire	Une notice d'inventaire peut avoir plusieurs statuts : provisoire, validée ou non terminée.	X						
I4	Image	Il est possible de lier une ou des images à une notice d'inventaire et à une notice de dépôt.	X						
I5	Masques de saisie	Il existe des masques de saisie par domaine.	X						

Numéro	Fonction	Remarques – Questions	Obl.	Imp.	Souh.	OUI	NON	DEV	COM
I6	Zones (ensemble simple)	*Nota : Il est possible de rechercher sur toutes les zones.* Le système permet de saisir des inventaires avec au minimum les zones suivantes (loi musées) : 1. N° d'inventaire (dont la structure doit être contrôlée) 2. Mode d'acquisition 3. Nom du donateur, du testateur ou du vendeur 4. Date de l'acte d'acquisition et d'affectation au musée 5. Avis des instances scientifiques 6. Prix d'achat - subvention publique 7. Date d'inscription au registre 8. Désignation du bien 9. Marques et inscriptions 10. Matières ou matériaux 11. Techniques de réalisation, de préparation ou de fabrication 12. Mesures 13. Indications particulières sur l'état du bien au moment de l'acquisition 14. Auteur, collecteur, fabriquant, commanditaire 15. Epoque, datation, date de récolte 16. Fonctions d'usage 17. Provenance géographique 18. Observations	X						

Numéro	Fonction	Remarques – Questions	Obl.	Imp.	Souh.	OUI	NON	DEV	COM
I7	Inventaire ancien	Il doit être possible de gérer les zones de l'inventaire ancien : 1. type d'inventaire 2. cote de l'inventaire 3. date de l'inventaire 4. n°inv. ancien 5. n° inv. actuel 6. titre de l'œuvre 7. descriptif	X						
I8	Niveaux d'ensemble et parties	Le système permet de gérer cinq niveaux d'ensemble et parties : 2 au-dessus et 2 en-dessous pour un objet donné	X						
I9	Ensembles et parties	Le système permet de hiérarchiser un ensemble et des parties, et donc par exemple des numéros d'inventaire « à niveaux » (une notice pour un ensemble, des notices liées de niveau inférieur pour les parties) ; ce lien est indépendant du numéro d'inventaire (ces numéros peuvent être complètement différents)	X						
I10	Contrôles de doublon	Le système signale l'existence de doublons au niveau des numéros d'inventaire. Ces doublons sont détectés par le numéro d'inventaire et par une clé de dédoublonnage (titre, auteur, dimension ou catalogue de référence). Le dédoublonnage s'effectue aussi sur les numéros des notices non validées.	X						
I11	Sorties d'inventaire	Le système gère les sorties d'inventaire (radiation) ; les notices des objets sortis portent la mention « radié ».	X						
I12	Choix au niveau de la saisie	Lors de la saisie d'un inventaire, on choisit de se positionner sur une notice d'ensemble, une notice de partie, un élément remarquable.	X						

Numéro	Fonction	Remarques – Questions	Obl.	Imp.	Souh.	OUI	NON	DEV	COM
I13	Édition du registre d'inventaire	Le système permet d'imprimer un état annuel de l'inventaire (entrées et sorties), mais aussi des inventaires intermédiaires, par musée ou par département.	X						
I14	Édition des notices d'inventaire au fur et à mesure	Le système permet d'imprimer les notices d'inventaire au fur et à mesure de la saisie des inventaires	X						
	Description des œuvres								
I16	Habilitation	L'accès à la saisie est soumis à une habilitation spécifique selon que les données sont ou non confidentielles.	X						
I17	Zones	Les zones attendues sont listées en annexe.	X						
I18	Ensembles, parties	Idem inventaires (voir ci-dessus dans chapitre "Inventaires & Dépôts")	X						
I19	Liens	Il est possible de créer un lien avec une image, avec un dossier	X						
I20	Liens entre les zones	Le système peut gérer les champs liés. Par exemple une œuvre peut avoir plusieurs auteurs, chacun avec un rôle et une date différents, justifiés par des sources différentes. On devra pouvoir interroger chacun de ces auteurs, dates, rôles différents et obtenir cette œuvre dans le résultat de la recherche.	X						
I21	Zones « libres »	Le système doit permettre de gérer des zones de commentaire libre.	X						
I22	Lien avec des fiches d'autorité	Il est possible de créer une fiche d'autorité et de la lier avec des notices de description		X					
I23	Saisie	Le système copie automatiquement les données des inventaires et registres vers les zones correspondantes de la description des œuvres (faire une correspondance entrée/inventaire/description).			X				

Numéro	Fonction	Remarques – Questions	Obl.	Imp.	Souh.	OUI	NON	DEV	COM
	Contrôle d'autorité								
I24	Disponibilité	Le contrôle d'autorité est disponible dans le système.	X						
I25	Procédure de mise à jour des listes d'autorités	Le système possède une procédure distincte de mise à jour des listes d'autorités.	X						
I26	Mise au point de listes d'autorités	Le système permet de mettre au point des listes d'autorités.	X						
I27	Zones dotées de contrôle d'autorité	Le système permet de choisir les zones pour lesquelles il doit y avoir un contrôle d'autorité.	X						
I28	Intégration de listes d'autorités prédéfinies	Le système permet d'intégrer à un moment quelconque des listes d'autorités externes prédéfinies.	X						
I29	Listes d'autorités pour la saisie et la validation	Le système permet de parcourir des listes d'autorités prédéfinies pour la saisie et la validation des données.	X						
I30	Liste des listes d'autorités prédéfinies	Le système peut fournir les listes d'autorités prédéfinies.	X						
I31	Listes d'autorités pour la recherche	Le système permet de parcourir des listes d'autorités prédéfinies pour la recherche de données (« feuilletage »).	X						
I32	Mise à jour des listes d'autorités en mode saisie	Le système permet d'ajouter des termes aux listes d'autorités et de mettre ces listes à jour tout en restant en mode saisie (par exemple : que se passe-t-il lorsque, au cours de la saisie, on tape un terme absent de la liste d'autorité).	X						
I33	Autorisation de modifier les listes d'autorités	Le système possède un dispositif de contrôle qui peut ajouter, modifier ou supprimer des termes dans une liste d'autorité.	X						
I34	Utilisation de plusieurs listes d'autorités pour une même zone	Il est possible d'utiliser plusieurs listes d'autorités pour une même zone	X						

Numéro	Fonction	Remarques – Questions	Obl.	Imp.	Souh.	OUI	NON	DEV	COM
I35	Vérification de la cohérence des autorités	Le système dispose d'une fonction de vérification et de diagnostic de la cohérence des autorités et produit un rapport d'anomalies.		X					
	Contrôle par thésaurus								
I36	Disponibilité	Le contrôle par thésaurus est disponible dans le système.	X						
I37	Procédure de mise à jour des fichiers de thésaurus	Le système possède une procédure distincte de mise à jour des fichiers de thésaurus.	X						
I38	Zones dotées de contrôle de thésaurus	Le système permet de choisir les zones pour lesquelles il doit y avoir un contrôle par thésaurus.	X						
I39	Intégration de fichiers de thésaurus prédéfinis	Le système permet d'intégrer à un moment quelconque des fichiers de thésaurus externes prédéfinis.	X						
I40	Parcours de thésaurus pendant la saisie	Il est possible de parcourir des thésaurus pendant le processus de saisie. La présentation du thésaurus se fait sous forme hiérarchique.	X						
I41	Liste des fichiers de thésaurus prédéfinis	Le système contient la liste des fichiers de thésaurus prédéfinis.	X						
I42	Mise à jour des fichiers de thésaurus en mode saisie	Le système permet d'ajouter des termes candidats aux fichiers de thésaurus et de mettre ces fichiers à jour tout en restant en mode saisie (uniquement pour l'administrateur)		X					
I43	Autorisation de modifier les fichiers de thésaurus	Le système possède un dispositif de contrôle qui peut ajouter, modifier ou supprimer des termes dans un fichier de thésaurus.	X						
I44	Traitement des homonymes	Le système est capable de traiter des homonymes à l'intérieur d'un thésaurus (par exemple : « tambour » comme instrument à percussion et comme composante d'un traceur graphique).	X						

Numéro	Fonction	Remarques – Questions	Obl.	Imp.	Souh.	OUI	NON	DEV	COM
I45	Affichage hiérarchique	Il est possible de voir ou de parcourir un thésaurus selon un ordre hiérarchique.	X						
I46	Terme non autorisé	Le système permet de créer et d'utiliser un terme non autorisé mais marqué en vue d'une révision ultérieure (« candidat »).		X					
I47	Affichage de toute l'information	Il est possible de faire afficher toute l'information associée à un terme dans le thésaurus (par exemple : relations, définition, notes explicatives, etc.).	X						
I48	Thésaurus monolingues conformes à la norme ISO	Le système reconnaît la norme ISO 2788 (ou référence plus récente équivalente) pour la définition et l'élaboration de thésaurus monolingues.		X					
I49	Thésaurus multilingues conformes à la norme ISO	Le système reconnaît la norme ISO 5964 (ou référence plus récente équivalente) pour la définition et l'élaboration de thésaurus multilingues.		X					
I50	Répercussion dans les enregistrements de modification d'un terme du thésaurus	Le système répercute la modification d'un terme d'un fichier de thésaurus qui est employé dans des enregistrements.	X						
I51	Modification d'un terme et termes spécifiques	Le système permet de modifier un terme d'un fichier de thésaurus auquel sont reliés des termes spécifiques.	X						
I52	Répercussion dans les enregistrements de la suppression d'un terme du thésaurus	Le système répercute la suppression d'un terme d'un fichier de thésaurus qui est employé dans des enregistrements (avec alerte préalable).	X						
I53	Suppression d'un terme et termes spécifiques	Le système empêche de supprimer un terme d'un fichier de thésaurus auquel sont reliés des termes spécifiques.	X						

Numéro	Fonction	Remarques – Questions	Obl.	Imp.	Souh.	OUI	NON	DEV	COM
I54	Vérification de la cohérence des thésaurus	Le système dispose d'une fonction de vérification et de diagnostic de la cohérence des thésaurus et produit un rapport d'anomalies.			X				
I55	« Marquage » des modifi-cations dans les thésaurus	Chaque modification dans le thesaurus est signalée (date de la modification, auteur de la modification…).		X					

3.5. Mouvement des œuvres

Numéro	Fonction	Remarques – Questions	Obl.	Imp	Souh.	OUI	NON	DEV	COM
Constitution d'un dossier de prêt et mouvement									
A1	Création d'une fiche de prêt	Le système permet de créer une fiche de prêt d'œuvre(s).	X						
A2	Pour une fiche de prêt, le système gère les zones suivantes :	• l'institution	X						
A3		• le nom du responsable légal et ses coordonnées	X						
A4		• la date de la demande	X						
A5		• le nom du pilote du dossier	X						
A6		• le nom / titre de l'événement (peut être le titre de l'exposition)	X						
A7		• la date de départ et la date de retour des œuvres	X						
A8		• les lieux des évènements et les dates (ouverture / clôture) liées (le pluriel étant utilisé ici dans le cas d'expositions à étapes)	X						
A9		• des commentaires	X						

Numéro	Fonction	Remarques – Questions	Obl.	Imp	Souh.	OUI	NON	DEV	COM
A10		• les notices d'œuvres liées	X						
A11		• les statuts de la fiche : à traiter, en cours, validée et abandonnée	X						
A12		• les documents liés (exemple : contrat de prêt)	X						
A13	Impression de la fiche de prêt	La fiche de prêt pourra être imprimée pour pouvoir être présentée à la commission ad hoc.	X						
A14	Impression des notices d'œuvres	Les œuvres liées à la fiche de prêt pourront être directement imprimées pour être présentées à la commission ad hoc.	X						
A15	Affichage des calendriers de l'œuvre	Le système permet l'affichage du calendrier des mouvements par œuvre comprenant tous les types de mouvements (passés, en cours et à venir).	X						
A16	Le système gère au minimum les types de mouvements suivants :	- « mouvement sortant », il s'agit d'un prêt d'œuvre du musée Rodin pour exposition, pour prêt en échange, pour dépôt,	X						
A17		- « mouvement interne, sur un site », déplacement d'une œuvre des collections du musée Rodin, d'un bâtiment à un autre, d'une réserve à une autre, de salle à salle ou de salle à réserve en raison d'un réaménagement de réserve, d'une salle des collections permanentes, d'un chantier de prises de vue, d'un tournage, d'un emballage, d'une restauration, d'une demande d'avis pour comparaison, etc…,	X						
A18		- mouvement interne, de site à site », transport d'œuvre pour transfert entre les deux sites du musée Rodin, suite à réaménagement de réserve,	X						
A19		- « mouvement entrant », il s'agit d'un prêt d'œuvre consenti au musée Rodin dans le cadre d'une exposition organisée au musée Rodin ; dans le cadre de la consultation, il comprend également la présentation d'œuvres du musée Rodin dans ses expositions ;	X						

Numéro	Fonction	Remarques – Questions	Obl.	Imp	Souh.	OUI	NON	DEV	COM
A20		- « autre mouvement », autre mouvement d'œuvre ne rentrant pas dans les mouvements énoncés ci-dessus (œuvre d'un particulier présentée au musée Rodin pour une demande d'avis, stockage en entrepôt suite à un plan d'urgence, etc…,	X						
A21	Affichage du calendrier	Le système permet d'afficher le calendrier général des mouvements.	X						
A22	Mouvements entrants et sortants (idem internes / externes)	Le système permet de différencier les mouvements sortants des mouvements entrants (idem internes / externes)		X					
A23	Archivage de la fiche de demande	Les fiches de prêt et de dépôts sont archivées suite à la validation ou l'abandon de la procédure.			X				
A24	Validation	La validation bloque les dates.[10]	X						

Il serait souhaitable que la solution proposée adopte un fonctionnement qui se rapproche le plus possible du « workflow » (flux de travail / séquence d'opérations) de la demande de prêt fourni ici à titre indicatif: **cf. Annexe N°8 « Gestion des prêts » : CCTP_Annexe_Gestion des prêts.docx.**
Ce point ne sera cependant pas jugé lors de l'analyse des offres.

[10] Le système doit permettre de statuer sur le prêt d'une œuvre demandée par différents musées au même moment. Pour cette raison, les dates ne sont pas « bloquées » avant cette étape.

Numéro	Fonction	Remarques – Questions	Obl.	Imp	Souh.	OUI	NON	DEV	COM
Prêt d'une œuvre pour exposition									
E0	Gestion des types de mouvements	Le système permet de gérer des « types de mouvement » (prêt pour exposition, présentation interne, déplacement pour restauration, mouvement pour présentation interne…). Chaque type de mouvement donne lieu à un processus (séquence d'opérations / « workflow »). A ces processus doivent être rattachées des fiches « opérations » (exemple opération de conservation-restauration).		X					
E1	Création d'une fiche évènement	Le système permet de créer une fiche évènement.	X						
E2	Pour une fiche événement, le système gère les zones suivantes :	• la typologie de l'évènement	X						
E3		• le titre	X						
E4		• l'institution	X						
E5		• le lieu	X						
E6		• la date de début et la date de fin	X						
E7		• un commentaire	X						
E8		• les notices d'œuvres liées	X						
E9		• les documents liés	X						
E10	Evènement à étapes	Le système distingue les expositions « simples » et les expositions « à étapes ». Il gère les expositions à plusieurs étapes, cela requiert de renseigner différentes institutions ou lieux pour des dates données. Il faut pouvoir transformer une exposition simple en exposition par étapes.	X						

Numéro	Fonction	Remarques – Questions	Obl.	Imp	Souh.	OUI	NON	DEV	COM
E11	Exposition extérieure	La fiche évènement fait la différence entre un événement organisé par le musée Rodin et un événement extérieur pour lequel le musée a prêté des œuvres.		X					
E12	Œuvres de remplacement	Le système permet de gérer des « œuvres de remplacement » (œuvre(s) présentées suite au départ d'œuvre(s) des collections permanentes pressentie(s) pour une exposition), selon l'événement.	X						
E13	Œuvres en transition	Le système permet de gérer des « œuvres en transition », pendant la période entre la fin d'une exposition et le retour effectif de l'œuvre au musée Rodin.	X						
E14	Modifications par lot	Il est indispensable de pouvoir lier un lot d'œuvres à une exposition.	X						
E15	Affichage du planning d'expositions	Le système permet l'affichage du planning général des expositions (passées, en cours et à venir).	X						
E16	Affichage du planning d'expositions par œuvre	Le système affiche depuis une notice d'œuvre le planning des mouvements passés, en cours et à venir propre à l'œuvre consultée.	X						
E17	Gestion prévisionnelle des mouvements	Le système doit permettre d'indiquer si une œuvre est en cours de prêt, mais aussi à quelle date elle sera prêtée et éditer un calendrier de la disponibilité d'une œuvre.	X						
E18	Gestion du *workflow* des opérations pilotées par la régie des œuvres	Il est possible de paramétrer des séquences d'opérations (chaîne organisationnelle) depuis un type de mouvement.			X				
E19	Alerte au retour des œuvres	Le système doit émettre une alerte quand une œuvre doit être retournée.			X				
E20	Retour par lots	Le système doit permette la gestion de retours par lots.		X					
E21	Interface avec GAM3				X				

Numéro	Fonction	Remarques – Questions	Obl.	Imp	Souh.	OUI	NON	DEV	COM
E22	Alerte au départ des œuvres	Le système pourra émettre une alerte avant qu'une œuvre ne parte. (préparation restauration, pour prise de vue pour catalogue, pour présentation/fixation de l'œuvre, pour constat d'état, pour chantier d'emballage, etc..).			X				
E23	Retour des oeuvres	Retour échelonné possible des œuvres en fin d'exposition	X						
Déplacement d'une œuvre / Mouvement interne									
B1	Gestion de la localisation habituelle (affectation)	Le système permet de donner des détails sur l'endroit où un objet est normalement exposé ou rangé (sa localisation habituelle).		X					
B2	Table des localisations	Le système gère une table détaillée et hiérarchisée des localisations. La table de localisations comprend au moins 5 niveaux hiérarchiques (nom et localisation de l'établissement – ex : Musée Rodin, Paris/Meudon, France -, bâtiment – ex : Hôtel Biron -, espace – ex : réserve des bronzes -, mobilier de rangement – ex : travée 14 -, étagère – ex : A), auxquels sera ajouté un champ « observations » (conditionnement dans le mobilier).	X						
B3	Gestion de la localisation provisoire (actuelle)	Le système permet de donner des détails sur l'endroit où se trouve un objet lorsqu'il n'est pas à sa localisation habituelle	X						
B4	Recherche sur la localisation	Il est possible de retrouver de l'information sur un objet à partir de la table des localisations.	X						
B5	Personne responsable	Le système permet d'indiquer qui a déplacé un objet.	X						
B6	Zone indiquant la date de déplacement	Avec mise à jour « par défaut ».	X						
B7	Déplacement de groupes d'objets	Le système permet d'enregistrer en bloc le déplacement d'un groupe d'objets en modifiant globalement les données sur leur localisation.	X						
B8	Emplacement	Le système possède un mécanisme permettant d'informer		X					

Numéro	Fonction	Remarques – Questions	Obl.	Imp	Souh.	OUI	NON	DEV	COM
	temporaire	que la durée prévue pour un déplacement a été atteinte, de même qu'un système d'alerte (échéance paramétrable).							
B9	Historique des mouvements	Le système conserve un historique des mouvements.	X						
B10	Manutention d'un objet	Le système permet de consigner des données sur la manutention, l'emballage, le transport, le stockage et l'exposition d'objets.	X						
B11	Edition de « fantômes » (bons de déplacement)	Pour tout déplacement d'objet : possibilité d'imprimer les données de l'objet (n° inv. auteur, titre, durée et le mobile du déplacement)		X					

3.6. Gestion des liens

Numéro	Fonction	Remarques – Questions	Obl.	Imp	Souh.	OUI	NON	DEV	COM
L1	Choix d'un type de lien	Le système permet d'établir une typologie des liens. Ces types de liens font l'objet d'une table d'autorités. Ces liens sont au minimum ceux qui sont décrits ci-dessous (L2 à L8)	X						
L2	Description d'un ensemble et d'un sous-ensemble	Le système permet de gérer cinq niveaux d'ensemble et parties : 2 au-dessus et 2 en-dessous pour un objet donné	X						
L3	Œuvres en rapport	Le système permet de gérer des « œuvres en rapport » (par exemple lien entre des variantes pour une sculpture).			X				
L4	Lien avec photo	Le système permet de gérer des liens entre une notice d'œuvre et des photographies. Les photos seront accessibles depuis le système de gestion des collections, comme actuellement, via un lien (numéro d'inventaire). RQ : En recherche publique, la définition de ces photos pourra être réduite par le système de gestion des collections	X						

Numéro	Fonction	Remarques – Questions	Obl.	Imp	Souh.	OUI	NON	DEV	COM
		pour affichage.							
L5	Lien avec un dossier ou un document numérique	Le système permet de gérer des liens entre une notice d'œuvre et des dossiers numériques, par exemple des dossiers d'œuvre, un constat d'état ou un dossier de demande (cf. ci-dessus). Le lien est « typé » (catégorie de document).	X						
L6	Liens entre notices	Le système peut permettre de lier des notices, et de « typer » (catégorie) ces liens.		X					
L7	Lien avec des fiches d'autorité	Il est possible de créer une fiche d'autorité et de la lier avec des champs des notices de description	X						
L8	Lien avec bibliographie (PMB)	Le système doit permettre d'importer des notices de PMB dans la notice de description de l'œuvre ou d'afficher les données issues de PMB (« bibliographie »). (pour information : PMB est une solution Web)		X					

3.7. Gestion d'un récolement

Numéro	Fonction	Remarques – Questions	Obl.	Imp	Souh.	OUI	NON	DEV	COM
R1	Conformité	La gestion du récolement fait l'objet d'une validation par le SMF.	X						
R2	Type de récolement	Le système permet de faire des récolements à partir de l'objet.	X						
R3	Edition d'une liste d'œuvres par localisations	Le système permet de faire un récolement sur une partie de l'inventaire, triée par la localisation.	X						
R4	Création d'une fiche de récolement	Le système crée une fiche de récolement par œuvre. Ces fiches sont paramétrables.	X						
R5	Saisie de la fiche de récolement	Le récolement se fait par saisie de la fiche de récolement en ligne.		X					
R6	Inventaire rétrospectif	Le système permet d'inventorier des œuvres non inscrites à	X						

Numéro	Fonction	Remarques – Questions	Obl.	Imp	Souh.	OUI	NON	DEV	COM
		l'inventaire (« inventaire rétrospectif »).							
R7	Saisie de données sur l'état de l'œuvre	Au cours du récolement, il est possible de saisir des données sur l'état de l'œuvre (lien vers un constat d'état).		X					
R8	Création d'un compte-rendu de récolement	Le système édite après récolement un compte-rendu de récolement : - auteur du récolement - date du récolement - nombre d'œuvres non vues - nombre d'œuvres vues mais non inventoriées - identification des œuvres non vues - date à laquelle elles ont été vues la dernière fois (par défaut : date du dernier récolement avec œuvre vue) - identification de la raison de la disparition (perte, vol, destruction, œuvre réformée…)	X						
R9	Historique du récolement	L'historique du récolement est conservé. Il est possible d'éditer l'historique des récolements (par campagne de récolement ou par œuvre).		X					
R10	Récolements décennaux	Gérer plusieurs dates de récolement dans le temps.	X						

3.8. Gestion de la conservation-restauration

Numéro	Fonction	Remarques – Questions	Obl.	Imp	Souh.	OUI	NON	DEV	COM
C1	Création d'une liste d'œuvres à restaurer	Le système permet d'établir des listes d'œuvres à restaurer, à partir de l'état initial.	X						
C2	Création de fiches de restauration	Le système crée une « fiche de restauration » par œuvre : numéro d'inventaire, date sortie, date retour, nom du restaurateur, enregistrement des examens…	X						
C3	Enregistrement des examens	Le système permet d'enregistrer le processus des examens techniques, y compris les renvois à des documents d'archives	X						

Numéro	Fonction	Remarques – Questions	Obl.	Imp	Souh.	OUI	NON	DEV	COM
		et à des dossiers sur papier.							
C4	Enregistrement des préconisations en matière de conservation préventive	Le système permet d'enregistrer toutes les mesures préventives préconisées et les dates envisagées	X						
C5	Enregistrement des mesures préventives	Le système permet d'enregistrer toutes les mesures préventives qui sont prises	X						
C6	Enregistrement des interventions	Le système permet d'enregistrer toutes les opérations de conservation ou restauration liées à l'œuvre	X						
C7	Enregistrement de l'état de l'œuvre	Le système permet d'établir un constat d'état avant et après une opération de conservation (lien vers le constat d'état).		X					
C8	Gestion des alertes	Le système alerte régulièrement quand une opération de conservation préconisée n'a pas été réalisée après un certain délai (paramétrable)		X					
C9	Historique de la conservation-restauration (1)	Le système permet de consigner l'historique de l'état d'un objet et des interventions qu'il a subies.	X						
C10	Historique de la conservation-restauration (2)	Le système permet de consigner l'historique des opérations de conservation-restauration pour l'ensemble des collections.	X						
C11	Gestion de plan de sauvegarde	Le système permet d'établir des listes d'œuvre avec ordre de priorité en cas d'évacuation des œuvres (suite à incendie ou crue …)	X						

3.9. Recherche professionnelle

Numéro	Fonction	Remarques – Questions	Obl.	Imp.	Souh.	OUI	NON	DEV	COM

Numéro	Fonction	Remarques – Questions	Obl.	Imp.	Souh.	OUI	NON	DEV	COM
	Divers								
P1	Unicode	Le système reconnaît le jeu de caractères Unicode.	X						
P2	Signes diacritiques	Les signes diacritiques sont affichés sous forme d'un seul caractère.	X						
	Modes de recherche								
P3	Recherche par mot	Le système permet une recherche par mot sur une zone ou sur tous les mots d'une notice	X						
P4	Recherche multicritères	Le système permet une recherche à partir d'une grille multicritères paramétrable	X						
	Recherche par date								
P5	Format de recherche	Le système permet de paramétrer le format de date à utiliser pour la recherche.	X						
P6	Affichage	Le système permet de paramétrer le format d'affichage des dates.	X						
P7	Format de sortie	Le système permet de paramétrer le format de sortie des dates (par exemple : dans un rapport).	X						
P8	Dates approximatives et époques	Le système permet d'interroger des dates approximatives (par exemple : antérieur à, postérieur à, *circa*, av. J.-C.) et des époques ou périodes. Ces données sont prises en compte y compris lors d'une interrogation par année.	X						
P9	Dates inconnues	Le système permet d'interroger les dates inconnues sous la forme « inconnu ».	X						
P10	Intervalles de dates	Le système permet de faire des requêtes sur un intervalle dans des zones de type date.	X						
P11	Dates attribuées	Le système tient-il compte des dates attribuées lorsqu'une requête sur un intervalle porte sur une zone de type date. (Par exemple, si une date est notée c1945 ou vers 1945, elle figure dans le résultat d'une requête qui porterait sur la	X						

Numéro	Fonction	Remarques – Questions	Obl.	Imp.	Souh.	OUI	NON	DEV	COM
		période de 1920 à 1941)							
	Autorités et thesaurii								
P12	Affichage des index et saisie	Le système permet l'affichage de l'index de certaines zones et la saisie par sélection d'un terme présent dans l'index.	X						
P13	Affichage des autorités et saisie	Le système permet l'affichage des autorités de certaines zones et la saisie par sélection d'un terme présent dans le fichier des autorités.	X						
P14	Déplacement dans un thesaurus	Le système permet de se déplacer au sein d'un thesaurus (termes génériques, termes spécifiques, employer, employé pour).		X					
	Opérateurs								
P15	Les opérateurs booléens	Les opérateurs booléens (ET, OU, SAUF) sont reconnus ou un mécanisme proche est proposé (merci de bien vouloir préciser le mécanisme dans les commentaires).		X					
P16	Opérateurs arithmétiques	Le système permet de faire des requêtes sur un intervalle à l'aide d' opérateurs (par exemple : "=", "<" et ">") (par exemple : pour trouver les artistes nés en 1950 ou après cette date : « >=1950 »), ou un mécanisme proche est proposé (merci de bien vouloir préciser le mécanisme dans les commentaires).		X					
P17	Requête phonétique	Le système permet la requête phonétique (par exemple : Perrot, Perrault, Perreault). Cette fonctionnalité pourra être activée ou non pour chacun des utilisateurs ou des profils.			X				
	Restitution et exploitation des résultats								
P18	Nombre d'enregistrements trouvés	Le système informe l'utilisateur du nombre d'enregistrements trouvés (résultat d'une requête).	X						
P19	Adaptation à l'écran	L'affichage s'adapte automatiquement à la dimension et		X					

Numéro	Fonction	Remarques – Questions	Obl.	Imp.	Souh.	OUI	NON	DEV	COM
	d'affichage	aux spécifications de l'écran d'affichage (« *responsive design* »)							
P20	Affichage du résultat	Si le nombre d'enregistrements est trop important, le système permet d'afficher les résultats, d'affiner la recherche ou d'annuler.		X					
P21	Affichage d'une liste d'enregistrements	Le système permet d'afficher une liste d'enregistrements avant l'affichage des enregistrements eux-mêmes. L'affichage est paramétrable.	X						
P22	Affichage de notices abrégées	Le système permet d'afficher une notice abrégée.	X						
P23	Affichage « mosaïque »	Le système permet d'afficher des images sous la forme d'une mosaïque d'images (ou planche contact). La légende des vignettes alors affichées est paramétrable soit au niveau de la solution (global), soit par utilisateur / profil.	X						
P24	Tri de la liste d'enregistrements	Le système permet à l'utilisateur de trier la liste des enregistrements correspondant à sa requête par ordre chronologique, ou chronologique inverse, pour la majorité des champs présents dans la liste des résultats (musée, localisation, auteur, technique…)	X						
P25	Liens hypertexte	Le système permet des renvois par liens hypertexte, ce qui équivaut à lancer de nouvelles recherches (au moins pour un certain nombre de champs) (par exemple : clic sur un auteur, une technique, un sujet, etc.)		X					
P26	Affichage d'enregistrements abrégés	Le système permet d'afficher un enregistrement abrégé ou pas.		X					
P27	Accès aux liens	Le système permet d'afficher, le cas échéant, les documents liés à une notice (photos, constats d'état, bibliographie…).	X						
P28	Accès aux ensembles et	Le système permet d'afficher les notices liées au sein d'un	X						

Numéro	Fonction	Remarques – Questions	Obl.	Imp.	Souh.	OUI	NON	DEV	COM
	sous-ensembles	ensemble ou d'un sous-ensemble.							
P29	Feuilletage	Le système permet de feuilleter des notices (notices en réponse à une requête, entre un ensemble et des parties…).		X					
P30	Fichiers d'image 3D	Le système peut prendre en charge des images 3D (conforme HTML5).		X					
P31	Affichage d'images et de texte	Le système permet de voir dans une même page-écran les images associées à un objet et un condensé de la notice de description.		X					
P32	Vignettes	Le système permet d'afficher des images sous forme de vignettes.	X						
P33	Agrandissements	Le système permet d'obtenir un agrandissement d'une image.	X						
P34	Zoom sur une image	Le système permet d'agrandir une partie quelconque d'une image afin d'en obtenir un gros plan, dans la limite de la résolution maximum autorisée pour le profil / le type d'utilisateur (habilitations).		X					
P35	Nombre d'images par objet	Le système peut associer plusieurs images à un même objet.	X						
P36	Plusieurs images d'un même objet	Le système permet de voir en même temps plusieurs images d'un même objet à l'écran. Le feuilletage / déroulement des différentes images associées à une notice donnée sera également possible (notamment lors de l'agrandissement de l'une d'entre elles).		X					
P37	Données sur l'original d'une image	Le système permet de visualiser – si habilitation - les métadonnées sur l'original d'une image (par exemple : numéro de référence, classification, emplacement, photographe, organisme qui possède les droits, …).	X						
P38	Export	A partir de l'application Web, le système permet de	X						

Numéro	Fonction	Remarques – Questions	Obl.	Imp.	Souh.	OUI	NON	DEV	COM
		télécharger des fichiers de différents formats (par exemple : docx, xls, csv, rtf, rxt, xml, html, ppt, pdf, etc.).							
	Gestion des requêtes, historique								
P39	Modification d'une requête	Après avoir été exécutée, une requête peut être reprise, modifiée puis exécutée à nouveau.		X					
P40	Historique des requêtes	Au cours d'une même session de consultation, le système mémorise l'ensemble des requêtes de l'utilisateur dans un historique consultable des requêtes, qui peuvent être relancées.		X					
P41	Dossier de consultation ("panier")	Au cours d'une même session de consultation, le système permet à l'utilisateur de stocker des enregistrements et des informations au fur et à mesure de ses requêtes.		X					
P42	Comparaisons	Le système permet d'afficher **côte à côte** 2 enregistrements pour les comparer.		X					

3.10. Recherche publique

Numéro	Fonction	Remarques – Questions	Obl.	Imp.	Souh.	OUI	NON	DEV	COM
	Divers								
PP0	Charte Graphique	Le système peut intégrer la charte graphique du musée Rodin.	X						
PP1	Consultation via le web	Le système possède une interface web pour la consultation des données à distance par le public (« portail »).	X						
PP2	Navigation dans la recherche	La navigation dans la recherche est de type Web (par exemple : gestion du retour arrière et conservation du contexte de recherche)	X						

Numéro	Fonction	Remarques – Questions	Obl.	Imp.	Souh.	OUI	NON	DEV	COM
	Modes de recherche								
PP3	Recherche par mot	Le système permet une recherche par mot sur une zone ou sur tous les mots d'une notice	X						
PP4	Recherche à facettes	Le système permet une recherche à facettes (proposition de recherches étendues ou voisines).	X						
	Recherche par date								
PP5	Intervalles de dates	Le système permet de faire des requêtes sur un intervalle dans des zones de type date. L'interface sera la plus simple possible.	X						
	Opérateurs								
PP6	Les opérateurs booléens	Les opérateurs booléens (du type : ET, OU, SAUF) sont reconnus et leur mise en œuvre doit être très simple.		X					
PP7	Requête phonétique	Le système permet la requête phonétique (p. ex. Perrot, Perrault, Perreault).			X				
	Restitution et exploitation des résultats								
PP8	Nombre d'enregistrements trouvés	Le système informe l'utilisateur du nombre d'enregistrements trouvés (résultat d'une requête).	X						
PP9	Affichage du résultat	Après avoir donné le nombre d'enregistrements trouvés, le système permet de donner la possibilité de les afficher, d'affiner la recherche ou d'annuler.	X						
PP10	Affichage d'une liste d'enregistrements	Le système permet d'afficher une liste d'enregistrements avant l'affichage des enregistrements eux-mêmes. L'affichage est paramétrable.	X						
PP11	Affichage de notices abrégées	Le système permet d'afficher une notice abrégée.	X						
PP12	Affichage « mosaïque »	Le système permet d'afficher des images sous la forme de « mosaïques » d'images.	X						

Numéro	Fonction	Remarques – Questions	Obl.	Imp.	Souh.	OUI	NON	DEV	COM
PP13	Liens hypertexte	Le système permet des renvois par liens hypertexte, équivalents à de nouvelles recherches, au moins sur un certain nombre de champs.		X					
PP14	Accès aux liens	Le système permet d'afficher, le cas échéant, les documents liés à une notice (photos, bibliographie…).			X				
PP15	Accès aux ensembles et sous-ensembles	Le système permet d'afficher les notices liées au sein d'un ensemble ou d'un sous-ensemble.		X					
PP16	Feuilletage	Le système permet de feuilleter des notices (notices en réponse à une requête, entre un ensemble et des parties…)		X					
PP17	Fichiers d'image 3D	Le système peut prendre en charge des images 3D - sans plugin / addon / extension (conforme HTML 5).			X				
PP18	Affichage d'images et de texte	Le système permet de voir dans une même page-écran des images d'objets et le texte qui les accompagne.	X						
PP19	Vignettes	Le système permet d'afficher des images sous forme de vignettes.	X						
PP20	Agrandissements	Le système permet d'obtenir un agrandissement d'une image.	X						
PP21	Zoom sur une image	Le système permet d'agrandir une partie quelconque d'une image afin d'en obtenir un gros plan dans la limite de ce qui aura été paramétré pour le public.		X					
PP22	Envoi par mail	Le système permet à un utilisateur d'envoyer les éléments stockés dans un « panier » vers une adresse mail.			X				
	Gestion des requêtes, historique								
PP23	Modification d'une requête	Après avoir été exécutée, une requête peut être reprise, modifiée puis exécutée à nouveau.		X					
PP24	Dossier de consultation ("panier")	Au cours d'une même session de consultation, le système permet à l'utilisateur de stocker des enregistrements et des informations au fur et à mesure de ses requêtes.		X					

3.11. Statistiques, gestion des accès, administration

Numéro	Fonction	Remarques – Questions	Obl.	Imp.	Souh.	OUI	NON	DEV	COM
	Administration, gestion des accès								
G1	Sécurité à plusieurs niveaux	Le système possède des dispositifs de sécurité à différents niveaux en définissant des profils d'utilisateurs.	X						
G2	Administrateur	Seuls les administrateurs peuvent paramétrer les profils d'accès.	X						
G3	Nom d'utilisateur	L'accès au système exige un nom d'utilisateur (excepté pour le public accédant au portail public).	X						
G4	Mot de passe	L'accès au système exige un mot de passe de la part de tous les utilisateurs (excepté pour le public accédant au portail public).	X						
G5	Accès aux fonctions	Le système possède des dispositifs de sécurité liés aux différentes fonctions (lecture – modification – ajout – duplication).	X						
G6	Accès aux fichiers	Le système permet à l'administrateur de contrôler l'accès à un ou plusieurs modules, ou à un ou plusieurs fichiers, selon le profil d'utilisateur.	X						
G7	Accès aux zones	Le système permet de contrôler l'accès à une ou plusieurs zones (par exemple : pour modifier les données sur la localisation d'un objet).	X						
G8	Accès aux enregistrements	Le système permet de contrôler l'accès à un enregistrement ou à un groupe d'enregistrements.	X						

Numéro	Fonction	Remarques – Questions	Obl.	Imp.	Souh.	OUI	NON	DEV	COM
G9	Verrouillage d'un enregistrement en cours de modification	Lorsqu'un enregistrement est en cours de modification par un utilisateur, il est protégé contre toute modification ou suppression par un autre utilisateur, et ce dernier en est informé.	X						
G10	Disponibilité d'un enregistrement verrouillé	Lorsqu'un enregistrement est en cours de modification par un utilisateur, il est accessible aux autres utilisateurs en lecture seulement (a minima, les zones en cours d'édition sont accessibles en lecture seule).		X					
G11	Visibilité des notices	L'administrateur peut décider si une notice est visible par le public sur le web.	X						
G12	Ajout de zones	L'administrateur doit pouvoir ajouter une zone dans une notice.		X					
G13	Création d'index	L'administrateur doit pouvoir créer un index sans intervention du support technique du titulaire.	X						
G14	Paramétrage initial	Le titulaire propose un « cahier des charges » du paramétrage, pour tous les modules, lors du paramétrage initial.	X						
G15	Alertes	Les alertes doivent être activables et désactivables par les utilisateurs.		X					
	Éditions et statistiques								
G20	Existence de documents prédéfinis	Le système est livré avec un ensemble de documents / rapports prédéfinis (éditions et statistiques prédéfinies). Ces documents peuvent être édités centralement.	X						
G21	Editions prédéfinies	Les éditions prédéfinies sont au minimum : o Registre d'entrée annuel o Registre d'inventaire annuel	X						

Numéro	Fonction	Remarques – Questions	Obl.	Imp.	Souh.	OUI	NON	DEV	COM
		o Registre de dépôt annuel o Fiche de récolement o Procès-verbal de récolement o Formulaire de prêt, autorisation du prêt o Cartel o Planning prévisionnel des mouvements d'une œuvre et de groupes d'œuvres o Bon de déplacement d'œuvre o Constat d'œuvre pour exposition							
G22	Statistiques prédéfinies	Les statistiques prédéfinies sont : o Rapport statistique annuel (nombre de prêts, nombre de demandes de restauration, …) o Statistiques d'acquisition (nombre, prix, mode d'acquisition, par département, date, …) o Statistiques de prêts et de dépôts (nombre de prêts, nombre de dépôts, nombre d'emprunts, nombre de prêts par œuvre, destination et date) o Statistiques sur les restaurations : nombre de restaurations, nombre de restaurations par œuvre (historique des restaurations) o Statistiques sur les changements de localisation : nombre de changements de localisation par œuvre o Nombre d'œuvres photographiées, nombre de clichés…	X						
G23	Rapport sur les index	Le système permet d'éditer et d'imprimer les index.	X						
G24	État sur les modifications des	Le système permet d'éditer et d'imprimer un rapport sur les modifications des index (qui, quoi, quand).	X						

Numéro	Fonction	Remarques – Questions	Obl.	Imp.	Souh.	OUI	NON	DEV	COM
	index								
G25	Rapport sur les autorités	Le système permet d'éditer et d'imprimer les autorités.	X						
G26	État sur les modifications des autorités	Le système permet d'éditer et d'imprimer un rapport sur les modifications des autorités (qui, quoi, quand).	X						
G27	Rapport sur les thésaurus	Le système permet d'éditer et d'imprimer les thésaurus de façon hiérarchisée.	X						
G28	État sur les modifications des thesaurus	Le système permet d'éditer et d'imprimer un rapport sur les modifications des thesaurus (qui, quoi, quand).	X						
	Générateur de rapports (ou *Infocentre*)								
G29	Rapports définis par l'utilisateur	Le système est doté d'un générateur de rapports.		X					
G30	Duplication et modification de rapports	Le système permet de dupliquer un rapport existant, puis de le modifier pour créer un nouveau rapport.		X					
G31	Étiquettes	Le système permet de produire des étiquettes et des cartels (typographie enrichie, intégration d'une image…).		X					
G32	Formulaires	Le générateur de rapport permet de produire un formulaire (par exemple, un formulaire légal).		X					
G33	Listes en colonnes	Le générateur de rapports produit des listes en colonnes, des graphiques...		X					
G34	Réutilisation	Le système permet de copier/coller un rapport ou un extrait de rapport (par exemple, vers un progiciel de traitement de texte ou un tableur – plus généralement vers Microsoft Office		X					

Numéro	Fonction	Remarques – Questions	Obl.	Imp.	Souh.	OUI	NON	DEV	COM
		2010/2013).							

3.12. Divers

Numéro	Fonction	Remarques – Questions	Obl.	Imp.	Souh.	OUI	NON	DEV	COM
	Gestion des métadonnées (gestion des médias)								
D1	Conservation des métadonnées	Le système conserve sans altération les métadonnées même s'il ne les gère pas.	X						
D2	Normes relatives aux métadonnées	Le système suit une ou des normes d'enregistrement des métadonnées sur les fichiers multimédias ; les candidats indiqueront les normes gérées.			X				
D3	Extraction de métadonnées Dublin Core	Le système permet d'extraire des métadonnées Dublin Core.		X					
D4	Importation et exportation de métadonnées	Le système permet d'importer et d'exporter des métadonnées sur des fichiers multimédias (par exemple : IPTC, EXIF).			X				
D5	Recherche sur des métadonnées	Le système permet de faire une recherche sur les métadonnées à propos des fichiers multimédias (par exemple : recherche par date).		X					
D6	Reconnaissance de métadonnées	Le système reconnaît les métadonnées existantes produites par des appareils numériques (par exemple, reconnaître et lire automatiquement les métadonnées produites par un appareil photographique numérique).		X					
	Exports								
D7	Exportation en format XML	Le système permet d'exporter des enregistrements en format XML. Les candidats préciseront quel est le schéma mis en œuvre (DTD).		X					

Numéro	Fonction	Remarques – Questions	Obl.	Imp.	Souh.	OUI	NON	DEV	COM
D8	Exportation en format ISO 2709	Le système permet d'exporter des enregistrements en format ISO 2709.			X				
	Gestion des photographies								
D12	Gérer des photos documentaires	Ces photos ont vocation à rejoindre les différents dossiers : dossiers documentaires, dossiers d'œuvre...	X						
D13	Gérer les photos illustrant les œuvres	Les photos illustrant les œuvres sont gérées dans une base extérieure. Elles seront accessibles depuis le système de gestion des collections, comme actuellement, via un lien (numéro d'inventaire). La définition de ces photos sera adaptée (cf. ci-dessus) par le système de gestion des collections pour affichage. *Note : A terme (horizon 2015/2016), elles seront gérées par un système de gestion de photothèque.*	X						

4. Annexe 2 – Les zones de l'application 4D

4.1. Numéro d'inventaire

Chaque œuvre est identifiée par un numéro d'inventaire usuel et éventuellement un ou plusieurs numéros d'inventaire historiques. Le numéro d'inventaire comprend :

- Un préfixe : un champ alphanumérique
- Un numéro ou une séquences de numéros : cinq valeurs numériques
- Le cas échéant un suffixe (bis) : un champ alphanumérique

Ce champ, comme tous les autres champs de la base, n'est pas obligatoire.

Exemples de numéro d'inventaire

Préfixe	**Domaine**	**numérique**	**extension**	**extension**	**extension**
Co.	antique	1	01 ou 02	5	
D.	dessin	sur 5	bis	1	a, b, c …
G.	gravure	sur 5			
Mo.	mobilier	sur 5			
P.	peinture	sur 5			
Ph.	photographie	sur 5			
S.	sculpture	sur 5	RF/RFR/LUX/AM/bis	29	
RFR	sculpture	sur 5			
CG.	sculpture	sur 5			
AM	sculpture	sur 5	S		

Le numéro d'inventaire sert de lien avec les photos, qui sont gérées en dehors de la base 4D « collections ».

4.2. Autres zones

Afin de prendre la bonne mesure des différents éléments existants et à reprendre dans la solution qui sera retenue pour gérer les collections, vous trouverez en pièces jointes :

1. Des captures d'écrans de la base « 4D Collections » : cf. ####
2. Des fichiers extraits de la base « 4D Collections » apportant des informations sur le nombre de tables mises en œuvre et les occurrences des termes qui y sont listés : cf. ####

3. Annexe 3 - Liste des zones cibles

3.1. Zones de l'inventaire

1. N° d'inventaire (dont la structure doit être contrôlée)
2. Mode d'acquisition
3. Nom du donateur, du testateur ou du vendeur
4. Date de l'acte d'acquisition et d'affectation au musée
5. Avis des instances scientifiques
6. Prix d'achat - subvention publique
7. Date d'inscription au registre
8. Désignation du bien
9. Marques et inscriptions
10. Matières ou matériaux
11. Techniques de réalisation, de préparation ou de fabrication
12. Mesures
13. Indications particulières sur l'état du bien au moment de l'acquisition
14. Auteur, collecteur, fabriquant, commanditaire
15. Epoque, datation, date de récolte
16. Fonctions d'usage
17. Provenance géographique
18. Observations

3.2. Zones de l'inventaire ancien

8. Type d'inventaire
9. Cote de l'inventaire
10. Date de l'inventaire
11. Numéro d'inventaire ancien
12. Numéro d'inventaire actuel
13. Titre de l'œuvre
14. Descriptif

3.3. Autres zones

La liste ci-dessous a pour objectif de donner une idée du contenu attendu de la future base ; cette liste est indicative et non exhaustive.

Il est cependant attendu que la solution retenue soit en mesure de gérer ces informations.

Champs	antique	dessins	gravure	mobilier	peinture	sculpture	photographie	Commentaires
Description générale des œuvres								
Champs communs								
domaine de conservation	x	x	x	x	x	x	x	liste d'autorité
Dénomination	x	x	x	x	x	x	x	liste d'autorité
Appellation	x	x	x	x	x	x	x	
Appartient à un ensemble:								
N° de l'ensemble (série)	x	x	x	x	x	x	x	
Nom de l'ensemble	x	x	x	x	x	x	x	
titre de l'œuvre :								
Titre	x	x	x	x	x	x	x	champ libre
auteur:								
Nom	x	x	x	x	x	x	x	index fermé
prénom	x	x	x	x	x	x	x	
profession	x	x	x	x	x	x	x	
date de naissance	x	x	x	x	x	x	x	
lieu de naissance	x	x	x	x	x	x	x	
date de décès	x	x	x	x	x	x	x	

Champs	antique	dessins	gravure	mobilier	peinture	sculpture	photographie	Commentaires
lieu de décès	x	x	x	x	x	x	x	
collaborateur/exécutant :								
nom	x	x	x	x	x	x	x	index fermé
prénom	x	x	x	x	x	x	x	
profession	x	x	x	x	x	x	x	
date de naissance	x	x	x	x	x	x	x	
lieu de naissance	x	x	x	x	x	x	x	
date de décès	x	x	x	x	x	x	x	
lieu de décès	x	x	x	x	x	x	x	
champ libre :								
description (de l'objet)	x	x	x	x	x	x	x	
observation	x	x	x	x	x	x	x	
Conception de l'œuvre :								
genèse		x	x			x	x	index fermé différent selon domaine
thématiques	x	x	x	x	x	x	x	liste d'autorité en cours d'élaboration
période de conception :								
date de début	x	x	x	x	x	x	x	
estimation	x	x	x	x	x	x	x	liste d'autorité
date de fin	x	x	x	x	x	x	x	
estimation	x	x	x	x	x	x	x	liste d'autorité
période de réalisation :								

Champs	antique	dessins	gravure	mobilier	peinture	sculpture	photographie	Commentaires
date de début	x	x	x	x	x	x	x	
estimation	x	x	x	x	x	x	x	liste d'autorité
date de fin	x	x	x	x	x	x	x	
estimation	x	x	x	x	x	x	x	liste d'autorité
iconographie :								
mots clés	x	x	x	x	x	x		thesaurus en cours d'élaboration
Liens entre les œuvres :								
œuvres en rapport	x	x	x	x	x	x	x	dans le même domaine de conservation, par le numéro d'inventaire
Nature du lien	x	x	x	x	x	x	x	liste d'autorité
technique :								
technique	x	x	x	x	x	x	x	listes d'autorité en cours de révision (différent pour chaque domaine de collection)
couleur	x	x	x	x	x	x	x	
précisions	x	x	x	x	x	x	x	champ libre
inscriptions :								
nature	x	x	x	x	x	x	x	liste d'autorité
Documentation papier :								
Dossier d'œuvre	x	x	x	x	x	x	x	oui/non

Champs	antique	dessins	gravure	mobilier	peinture	sculpture	photographie	Commentaires
Champs spécifiques par domaine de collection								
auteur de l'œuvre représentée			x				x	
dimensions								
	œuvre (hauteur, largeur, diamètre, profondeur, poids)	support 1 (h, l)	support 1 (h, l)	œuvre (h, l, diam, pr, poids)	œuvre (h, l, diam, pr, poids)	support 1 (h, l)	support 1 (h, l)	
	hors tout ((h, l, diam, pr, poids)	support 2 (h, l)	support 2 (h, l)	hors tout ((h, l, diam, pr, poids)	hors tout ((h, l, diam, pr, poids)	support 2 (h, l)	support 2 (h, l)	
	autre (h, l, diam, pr, poids)	support 3 (h, l)	support 3 (h, l)	autre (h, l, diam, pr, poids)	autre (h, l, diam, pr, poids)	support 3 (h, l)	support 3 (h, l)	autre : liste d'autorité
		filigrane	filigrane					liste d'autorité
Ecole d'origine	x			x				liste d'autorité (différente selon les domaines)
lieu de création/lieu d'exécution	x						x	liste d'autorité
Historique								
Date	x	x	x	x	x	x	x	
Provenance								

Champs	antique	dessins	gravure	mobilier	peinture	sculpture	photographie	Commentaires
personne	x	x	x	x	x	x	x	index
institution	x	x	x	x	x	x	x	index
mode d'acquisition	x	x	x	x	x	x	x	liste d'autorité
Bénéficiaire								
personne	x	x	x	x	x	x	x	index
institution	x	x	x	x	x	x	x	index
Mode d'acquisition	x	x	x	x	x	x	x	liste d'autorité
Vente publique								
maison de vente	x	x	x	x	x	x	x	
date	x	x	x	x	x	x	x	
lieu	x	x	x	x	x	x	x	
n° du lot	x	x	x	x	x	x	x	
Commentaires	x	x	x	x	x	x	x	
Etat de conservation								
Constats d'état								*obligation de lier le champ lié à une exposition*
date	x	x	x	x	x	x	x	
rédacteur	x	x	x	x	x	x	x	
état de l'œuvre[11]	x	x	x	x	x	x	x	index

[11] La mention « état de l'œuvre » comprend l'état de structure, de surface, du support pour une sculpture, l'état du/des support(s) papier, de la couche picturale, mais aussi de son mode d'encadrement pour les œuvres graphiques et photographiques, de l'état du châssis, du support toile ou papier, de la couche picturale pour une peinture, de l'état de la trame pour un tapis, etc…

	Champs	antique	dessins	gravure	mobilier	peinture	sculpture	photographie	Commentaires
	motif	x	x	x	x	x	x	x	
	observation	x	x	x	x	x	x	x	
	recommandation	x	x	x	x	x	x	x	
	pièces jointes	x	x	x	x	x	x	x	
	étude scientifique								*possibilité de lier le champ à une exposition*
	date	x	x	x	x	x	x	x	
	rédacteur	x	x	x	x	x	x	x	
	état de l'œuvre	x	x	x	x	x	x	x	index
	observation	x	x	x	x	x	x	x	
	pièce jointe (Word, Pdf, Rtf)	x	x	x	x	x	x	x	
	rapport de restauration								*possibilité de lier le champ à une exposition*
	n° informatique	x	x	x	x	x	x	x	
	date	x	x	x	x	x	x	x	
	rédacteur	x	x	x	x	x	x	x	
	état de l'œuvre	x	x	x	x	x	x	x	index
	observation	x	x	x	x	x	x	x	
	pièce jointe (Word, Pdf, Rtf)	x	x	x	x	x	x	x	
Médias (photothèque/audio-vidéo)									
	identifiant de l'image (n° inventaire de l'œuvre)	relié à aux œuvre							

	Champs	antique	dessins	gravure	mobilier	peinture	sculpture	photographie	Commentaires
	support								
	photographe								
	auteur de l'œuvre représenté								
	date de prise de vue								
	copyright								
	métadonnées								
Ressources numériques									**à créer**
	à créer								
Bibliographie									
	Récupération à partir de PMB								
	Auteur	œuvres obligatoirement reliées à une notice (ou plusieurs) cataloguée dans PMB							
	Titre								
	Edition								
	Date d'édition + cch : lieu d'édition								
	Après l'export de PMB et récupération on ajoute les données suivantes								
	n° catalogue	x	x	x	x	x	x	x	
	page	x	x	x	x	x	x	x	
Personnes (autorité)									
	civilité	relié aux œuvres (auteur, collaborateur, personne représentée, etc), aux mouvements							

	Champs	antique	dessins	gravure	mobilier	peinture	sculpture	photographie	Commentaires
	Nom	(convoyeur, photographe, etc), aux institutions, aux ouvrages							liste fermée
	Prénom								
	Nationalité								
	lien avec Rodin								liste d'autorité
	Profession								liste d'autorité
Institution (autorité)									
	Nom	relié aux œuvres, aux mouvements, aux personnes							liste d'autorité
	Adresse								
Exposition (simple, par étapes)									**à préciser**
	titre original	relié aux œuvres							
	titre traduit								
	Commissaire								
	n° GAM[12]								
	date de proposition								
	date arrêté								
	date demande de prêt								
	Pilote								
	Lieux								
	Observation								
	responsable scientifique								

[12] Numéro GAM : cette rubrique doit être alphanumérique, il convient de différencier le numéro GAM pour la proposition, et pour l'arrêté, car c'est l'arrêté qui fait foi, et qui est la validation sine qua non pour tout départ d'œuvre.

	Champs	antique	dessins	gravure	mobilier	peinture	sculpture	photographie	Commentaires
	durée expo date prolongation facility report [13](document lié) (rattaché au lieu d'expo) Assureur Transporteur Convoyeur Observation liste des œuvres liées valeur d'assurance								
Dépôt entrant / Prêt entrant									**à préciser**
	Titre date demande Pilote Lieu Observation	relié aux œuvres							
	responsable scientifique durée dépôt Transporteur(s) Convoyeur(s)								

[13] Le *facility report* fait l'objet d'un examen par la Commission du SMF : il est « validé », si le lieu est agrée SMF ; il est « à valider » et donc « en attente d'agrément », si le lieu n'est pas connu du SMF.

	Champs	antique	dessins	gravure	mobilier	peinture	sculpture	photographie	Commentaires
	Observation liste des œuvres liées valeur d'assurance nom de courtier ou garantie d'Etat sinistres								
Mouvement interne (inter-sites)									**à préciser**
	date durée localisation motif	reliés aux œuvres							
Récolement									
	localisation	x	x	x	x	x	x	x	index
	marquage	x	x	x	x	x	x	x	index
	état du bien	x	x	x	x	x	x	x	index
	précision	x	x	x	x	x	x	x	champ libre
	observation	x	x	x	x	x	x	x	champ libre
	statut	x	x	x	x	x	x	x	index
	conformité du bien	x	x	x	x	x	x	x	index
	export des données de la notice documentaire de l'œuvre								